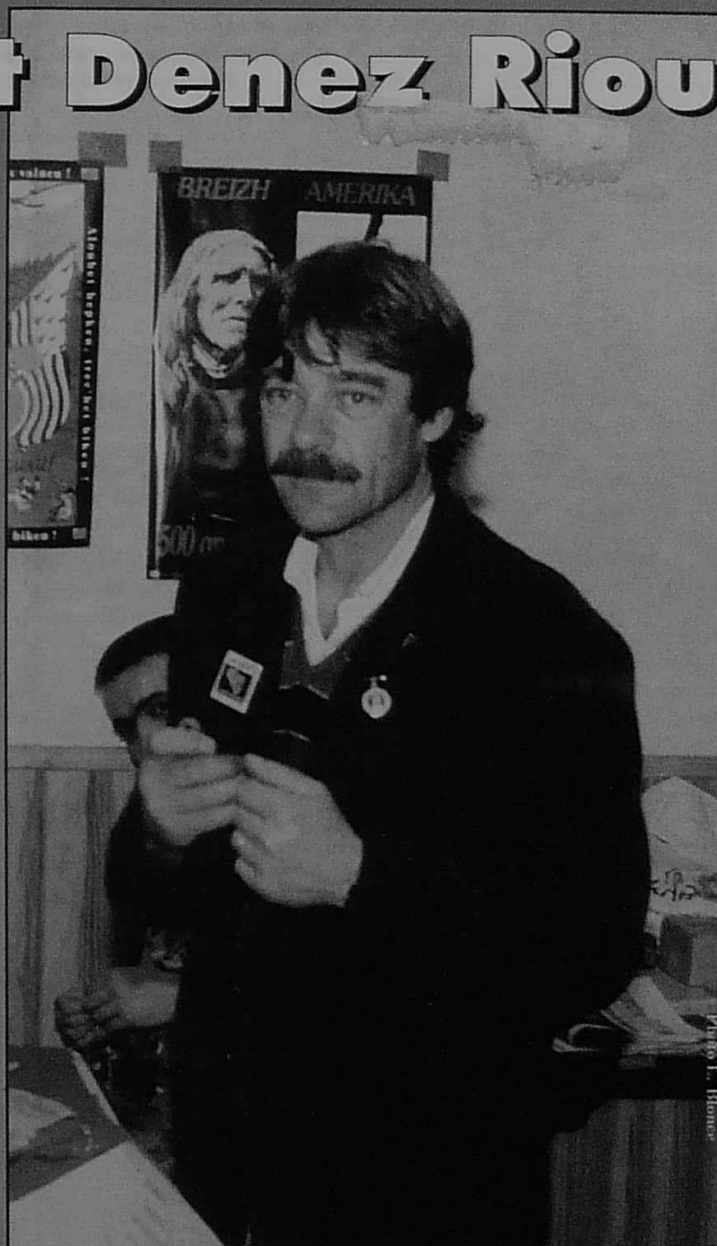


COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Frankiz evit Denez Riou

hag ar
brizonidi
all !



Manifestation de soutien aux prisonniers
politiques bretons à Lorient, le 4 décembre

Prisonniers politiques bretons

Manifestation à Lorient le 4 décembre

La Bretagne : un peuple sans papiers

A l'heure où la France nous serine à propos de l'exception culturelle française, il faut rappeler que ce même état continue à nier qu'il existe sur son territoire différents peuples, dont le nôtre, le peuple breton. Un peuple dont les droits démocratiques les plus élémentaires sont bafoués. Ainsi nous n'avons pas d'existence officielle, notre langue n'a aucune place légale dans la vie publique, notre territoire est toujours divisé entre deux «régions».

De plus, les quelques avancées obtenues sur le plan linguistique sont continuellement remises en cause, des écoles Diwan sans statut public, des classes bilingues fermées dans l'éducation nationale...

Non à la criminalisation des militants politiques et culturels bretons !

Face à cet état de fait de tout temps, les Bretons se sont engagés publiquement dans la vie politique, syndicale et culturelle de notre pays, d'autres ont choisi de s'engager dans une autre forme de lutte, celle-là non publique. Et depuis plus d'un an, les actions symboliques de l'ARD se sont multipliées.

Depuis fin septembre, six Bretons ont été inculpés dans le cadre d'une enquête anti-terroriste, quatre d'entre eux sont toujours incarcérés dans les prisons françaises. Ces militants ne sont pas pour nous des terroristes mais des prisonniers politiques bretons. Dans leurs communes respectives, ils sont bien connus pour leur investissement sur le terrain politique, dans des journaux bretons, dans des syndicats, dans des associations culturelles. A travers eux, c'est tous ceux qui pensent qu'il y a en Bretagne un peuple dépourvu de droits qui sont attaqués. Nous devons en être solidaires.

Non aux juridictions d'exception, à la politique politique et aux conditions de détentions dégradantes !

La FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme) dénonce les pratiques scandaleuses des juges de la 14ème section du parquet de Paris, spécialisée dans l'anti-terrorisme : c'est une justice d'exception ! De même la brutalité des policiers de la Division Nationale Anti-Terroriste est bien connue et dénoncée. Depuis leur arrestation, les six militants ont connu privation de sommeil, insultes, menaces. Ils ont été transférés de prison pour deux d'entre eux, ce qui pose de nombreux problèmes aux familles pour les visites. Leur courrier est lu avant de leur être remis ; certains ont dû garder les mêmes

vêtements pendant trois semaines ; pour d'autres, il a fallu attendre dix jours pour obtenir leurs adresses !

Nous savons que vous êtes nombreux à partager notre indignation face au sort réservé à la Bretagne et aux prisonniers politiques bretons, venez manifester le samedi 4 décembre à Lorient (15 h) pour exiger la libération des prisonniers politiques !

Comité de Nantes de la coordination anti-répressive de Bretagne. Tél. 06.10.20.44.07. Fax 02.51.80.08.82.

An Daol Grenn solidaire de ses adhérents emprisonnés

Comme chacun a pu le constater, notre association qui travaille pour la promotion de l'identité bretonne depuis bientôt 14 ans, en plus d'être réquisitionnée, est citée régulièrement dans la bonne presse démocratique française dans le cadre de la vague de répression en cours.

Contrairement à l'effet qui est sans doute recherché par la police, relayée généreusement par la presse aux ordres, cela ne nous dérange absolument pas.

Nous savons, nous, qui sont nos amis, et qui travaille objectivement à la construction d'une Bretagne libre de son destin.

Sur notre listing apparaissent les noms de certaines personnes mises en examen. Ils sont et resteront toujours nos amis et compatriotes (...)

Pour ADG, le président, P. CORLAY



Photos de concert : Denez Biou, directeur de la publication de Combat Breton

Emgann, Emsav sokialour evit dieubidigezh vroadel Breizh. BP 71, 22202 Gwengamp - Pellerie : 02.96.44.09.24. Nouvelle adresse de notre site internet : <http://www.maxi-web.net/emgann>

Frankiz evit ar brizonidi bolitikel !

D'ar c'houlz ma vez klevet Frañs oc'h embann eo ret difenn he nemetadenn sevenadurel, ret eo laret en-dro e nac'h ar stad-mañ anzav ez eus eus pobliù dishenvel er c'hwec'hkorn, en o zouez hon hini : pobl Breizh. Ur bobl 'vez nac'het dezhi he gwinoù demokratel. N'eus ket eus hon fobh en un doare ofisiel, hor yezh a vez nac'het dezhi kaout ur plas defret er vuhez foran, hor bro a vez departet etre div «rannvro».

Hag an nebeut-traoù gounezet war dachenn ar yezh zo en arvar en un doare reoliek, skolioù Diwan hep stadud publik, klasoù divyezhek en deskadurezh stad serret...

Nann da dorfedekadur stourmerien ar vro !...

Abalamour d'an traou-se ez eus bet dalc'h mat Bretoned eviten en ouestañ war an dachenn bolitikel, sevenadurel pe sindikad foran, lod-all o eus dibabet un hent all, hini ar stourm kuzh, hag abaoe bloaz e vez muioc'h mui a oberennoù stourm arouezhel gant La Dispac'h Breizh.

Abaoe fin miz gwengolo, c'hwec'h Breizhad 'zo bet tamallet, pevar eus oute 'zo c'hoazh e toulloù-bac'h Bro Frañs. N'eo ket gant ar c'hwec'h-se avaat omp spontet, ober a reomp eus oute prizonidi bolitikel. En o farrezioù e vezont brudet mat evit kemer perzh e buhez ar vro, evit labourat war an dachenn bolitikel, e kazeternoù 'zo, evit o labour, evit sevenadur ar vro, pe c'hoazh peogwir int ezzel eus sindikadoù.

Drezo eo an holl re a sonj dezhe ez eus eus ur bobl e Breizh a vezont taget. Dav eo deomp bezañ kengred oute.

Gout mat a reomp oc'h niverus o soñjal evel-domp, o vevañ feuket gant pezh c'hoarvez gant Breizh ha gant ar brizonidi bolitikel Breizhad, deuit da vanifestiñ d'ar sadorn 4 a viz kerzu en Orient evit ma vefe laosket da vont dieub ar brizonidi !
Skrivet d'ar brizonidi !
Kasit argant da Skoazell Vreizh.

Carhaix : curieuse tentative d'attentat

Une équipe de déminage est intervenue le 5 novembre à l'hôtel des Finances de Carhaix afin de provoquer l'explosion d'une charge de dynamite. Coïncidence curieuse : on inaugurerait le jour même le siège de l'office de la Langue Bretonne. Autre détail étonnant : un petit «Gwenn ha Du» est fixé sur le robot de déminage comme le montre cette photo d'O.F.

Politikerezh

Le soutien s'organise et la répression s'accroît

Le dernier week-end d'octobre, les différents comités de soutien aux prisonniers politiques bretons se sont réunis à Karazeh afin de se coordonner, et de prendre en charge la défense politique des camarades emprisonnés.

Étaient présents les comités de Morlaix, Gwengamp, Nannet, Karazeh, Rennes, Fougères, Lorient... Depuis d'autres comités ont vu le jour à Vannes, Brest et Paris. Les comités présents ont décidé de se structurer en Coordination Antirépressive de Bretagne qui, outre le fait de se solidariser avec les prisonniers rappelle que le peuple breton est dépourvu de ses droits démocratiques les plus élémentaires.

La coordination appelle à une manifestation le samedi 4 décembre, à 15h, à Lorient pour la libération des prisonniers politiques bretons.

Emgann se joint, bien entendu, à cet appel. Le travail d'explication au niveau local continue, en faisant signer des pétitions, en diffusant massivement des tracts dans les fest-noz et concerts, en organisant réunions publiques et conférences de presse.

Au niveau financier, Skoazell Vreizh a pris en charge les premiers frais et cela coûte très cher, plus que jamais il faut donner et collecter pour le Secours Breton (Skoazell Vreizh, 3 rue d'Anside Brand, 44350 Gwennarn).

Au niveau antirépressif il faut savoir qu'un nouveau militant

indépendantiste est incarcéré, il s'agit de Gérard Bernard, adhérent d'Emgann Lorient. Il s'est fait interpellé le jeudi 11 novembre dans l'Indre lors d'un contrôle de gendarmerie. Depuis environ un mois la police française essayait de mettre la main dessus. Les prisonniers reçoivent désormais le courrier, même s'il leur parvient très lentement, et il n'y a pas eu de transfert depuis celui de Denez Riou pour Bois d'Arcy et celui d'Alain Solié à Villepinle.

Sur le plan politique, il convient de constater au vu des déclarations des enquêteurs auprès d'une certaine presse complaisante et aux ordres que c'est bien l'ensemble des indépendantistes qui est visé et plus particulièrement ceux et celles ayant décidé de rejoindre l'Armée Révolutionnaire Bretonne.

La presse laisse maintenant clairement entendre que l'opération de Piévin a bien été organisée par l'ARB et ETA.

Rappelez les comités de soutien !
Écrivez aux prisonniers !
- Naoned fax 02.51.80.08.82, tél. 06.10.20.44.07. e-mail annaed@yahoo.fr

- Fougères : 02.99.96.88.87.
Lorient / an Oriant c/o Reun Le Digerher, 22, strada P. Elvard, 56600 Lann et Ster. E-mail patrickcorlay@wanadoo.fr
- Gwengamp : 02.96.43.61.19.

Nouvelles adresses des prisonniers politiques bretons

Denez RIU - 58979 / C 209
Maison d'arrêt
5, bd Alexandre Turpault
78395 Bois-d'Arcy



Bertrand Grimalt
887 472 2ème division - Cellule 374
Allée des Thuayas
94261 Fresnes Cedex



Alain Solié - 87668
Maison d'arrêt - Avenue Vauban
93422 Villepinte Cedex



Richard Le Faucheur
271 768 A/22
42, rue de la Santé
75674 Paris cedex 14

Annie Alexandre
5 189 MAF - 18, rue de Châtillon
35000 Rennes

Gérard Bernard
289-703 V - Bâtiment D4
M.A.H. de Fleury-Mérogis
7 Avenue des Peupliers
91705 Sainte Geneviève des Bois

Celtic League intervient en faveur des prisonniers

Dans un communiqué détaillé distribué aux principaux médias britanniques et irlandais, et à des correspondants de journaux français à Londres, le secrétaire général de la Ligue Celtique, Bernard Moffatt, rapportait les arrestations survenues en Bretagne en début octobre, suite au vol d'explosifs à Piévin.

Il rappelle aussi les attentats commis par l'ARB depuis un an, après une vingtaine d'années de sommeil.

Le communiqué rejette sur le gouvernement français la responsabilité de ce retour à la violence en Bretagne. Pour la Ligue Celtique, il est lié à la frustration éprouvée par un grand nombre de Bretons à cause du manque de volonté réelle de la part des autorités françaises de répondre aux justes revendications bretonnes, autrement que par des discussions dilatoires et des demi-mesures constamment remises en cause, ce qui ne peut être interprété que comme une opposition systématique au rétablissement de la langue bretonne comme langue vivante d'une communauté. Le fait est que le gouvernement français en prenant prétexte de dogmes surannées soi-disant républicains pour nier l'existence du peuple breton et ses besoins spécifiques prive les Bretons de la liberté et des moyens nécessaires pour maintenir leur identité.

Alors que les gouvernements britanniques et irlandais ont, sur leur preuve de flexibilité pour résoudre les tensions entre les peuples celtiques d'Outre-Manche et les Anglais, la France continue à s'opposer aux aspirations de ses minorités par l'immobilisme et la répression.

Pourquoi ne peut-elle suivre la voie tracée par la Grande-Bretagne, celle du bon sens et du respect des autres peuples ?

La répression en Bretagne comme au Pays Basque risque de causer une prolifération des actes de violence et une coopération accrue entre les clandestins bretons, basques et corsais. Elle ne saurait laisser indifférents les autres pays de l'Union Européenne dont on attend qu'elle sauvegarde la diversité culturelle de ses composantes nationales et régionales.

Personne dans l'ensemble du mouvement interceltique ne désire certes voir se développer en Bretagne une spirale de la violence semblable à celle des années 70.

Il incombe au gouvernement français de chercher, par le dialogue avec les Bretons, la solution politique qui leur permettra de vivre en paix dans le respect de leur identité.

Celtic League

Guingamp La mairie refuse une salle

Nous accusons réception de votre fax du 6 octobre sollicitant la réservation d'une salle pour l'organisation d'une réunion du Comité de Soutien aux Bretons Inculpés.

Si nous sommes culturellement et économiquement très attentifs à la défense et à la promotion de notre territoire, nous sommes également très attachés aux valeurs républicaines et démocratiques.

Aussi, compte tenu de l'objet de la réunion en relation avec des personnes inculpées pour des motifs graves dans le domaine de l'ordre public.

Considérant les prérogatives des élus en matière de sécurité des biens et des personnes et de maintien de l'ordre public, En raison de comportements récents sur Guingamp ayant occasionné quelques troubles.

Il ne nous apparaît pas possible d'accéder à votre demande (...)

Pour le Maire, l'adjoint délégué,
Georges RUMEN

Annie Alexandre reste en prison

Le comité de soutien à Annie et Bernard se réjouit de savoir que suite à son expulsion, Iratxe Sorzabal a été accueillie à la frontière par ses avocats et sa famille et non par la Guardia Civil comme on pouvait le craindre. Nous rappelons que ce sont des menaces sur sa personne qui l'avait conduite à fuir l'Espagne en 97 pour trouver refuge à Pluzunet, et que ces menaces peuvent toujours peser sur elle aujourd'hui. D'autre part, Iratxe s'est toujours défendu d'appartenir à l'ETA et aucune allusion n'a jamais été faite durant ses procès concernant une appartenance à ce groupe.

Personne ne peut-elle suivre la voie tracée par la Grande-Bretagne, celle du bon sens et du respect des autres peuples ? La répression en Bretagne comme au Pays Basque risque de causer une prolifération des actes de violence et une coopération accrue entre les clandestins bretons, basques et corsais. Elle ne saurait laisser indifférents les autres pays de l'Union Européenne dont on attend qu'elle sauvegarde la diversité culturelle de ses composantes nationales et régionales. Personne dans l'ensemble du mouvement interceltique ne désire certes voir se développer en Bretagne une spirale de la violence semblable à celle des années 70. Il incombe au gouvernement français de chercher, par le dialogue avec les Bretons, la solution politique qui leur permettra de vivre en paix dans le respect de leur identité.

Pour le comité de soutien

Manifestation de Morlaix L'aviculture bretonne en crise

Le pont de Morlaix a été bloqué les 4 et 5 novembre par des aviculteurs soutenus, c'est une première dans le monde syndical breton, par les deux frères ennemis, la FDSEA et l'UDSEA, dont les thèses rejoignent celles de la Confédération Paysanne. Ce mouvement de colère traduit l'exaspération des producteurs de volailles de chair, face à une crise générée par des facteurs tant conjoncturels que structurels. Si des solutions existent, elles ne pourront être efficaces et durables qu'à travers la remise en cause des systèmes de production et de transformation.

L'aviculture «bretonne» (4dép.) représente à ce jour 40% de la production avicole de l'Hexagone et 85% des exportations européennes de poulets sur le marché mondial. A eux seuls ces chiffres traduisent l'importance de ce secteur agricole dans le paysage économique breton. Elle regroupe en effet 4 500 élevages et génère près de 20 000 emplois directs ou indirects.

Le poulet de chair, essentiellement tourné vers l'export, connaît actuellement une grave crise qui s'explique tout d'abord par la perte de marchés au plan mondial. La concurrence est rude face aux Américains, aux Brésiliens et autres Chinois et Thaïlandais. Quand le poulet breton accuse un prix de revient à 4 F/kg, il n'est que de 3,10 F aux USA et 2,20 F au Brésil où les contraintes environnementales et salariales sont bien moindres.

Elle s'explique également par la chute de la consommation sur le marché intérieur. L'effet «vache folle» qui avait poussé le consommateur à se détourner du poulet est passé. Touché par l'affaire de la dioxine et autres poulets belges (cf. l'affaire Pic-Pic), le consommateur boude. Du poulet standard qui représente 99% de la production, il se tourne désormais vers le poulet label ou bio.

Cette crise a provoqué une véritable tourmente chez les éleveurs pris à la gorge par des emprunts qu'ils ne sont plus à même d'honorer. D'où ce mouvement d'exaspération parmi ceux que la faillite menace.

La manifestation de Morlaix avait pour objectif d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence des mesures à prendre, afin de sauver l'ensemble de la filière avicole.

«Les éleveurs réclament le maintien du système des «restitutions», c'est-à-dire des aides à l'export créées à l'issue des accords de l'O.M.C. à Marrakech en 1994. Ils mettent également l'accent sur l'aide accrue à la recherche et à la formation. Ils demandent enfin une évolution de la réglementation sur le poulet standard, afin de permettre aux éleveurs de mieux informer les consommateurs à travers la mise en place de garanties sur la qualité des produits et leur traçabilité.

Mais ces mesures devront s'accompagner d'aides à la cessation d'activité à travers le «gel aide» des exploitations basé sur le volontariat. On estime à 200 000 m² la surface de poulaillers en trop.

Lors d'une entrevue au ministère français



Conférence de presse d'aviculteurs masqués par crainte des pressions des industriels

de l'Agriculture, les producteurs se sont vu confirmer l'aide de 10 millions de francs promise en juillet dernier, ainsi qu'un engagement à hauteur de 40 millions pour des actions de restructuration, et de 5 millions pour des aides à la promotion. «Insuffisant», ont déclaré en chœur les responsables des syndicats qui en attendent beaucoup plus lors de la réunion prévue avec le ministre, Jean Glavany, le 23 novembre.

Petite lueur d'espoir dans une production qui bat de l'aile, la consommation mondiale de poulet augmente de 4% par an. Mais les experts s'accordent sur deux exigences : 1. la restructuration du système afin de réduire la capacité de production, 2. la recherche du qualitatif afin de répondre aux nouvelles demandes des consommateurs chez nous et à l'étranger. On cite volontiers les Japonais de plus en plus friands de poulets bios.

Cette crise a une pour conséquence directe de générer des mesures de diminution de

charges chez les abatteurs qui n'ont pas tardé à mettre en place des plans «sociaux», afin de réduire l'appareil de production transformée.

Le groupe Doux met dans la balance 370 emplois, Unicoop prévoit la suppression de 141 emplois à Languidic et des restructurations qui pourraient remettre en cause l'unité d'abattage de St Nicolad du Pelem, malgré la reconstruction de l'usine Socavi, suite à un incendie. Quant à Tilly-Sabco, il prévoit la mise en place de jours chômés à Guerlesquin (500 salariés) et Plouay (250 salariés).

Les menaces sur l'emploi ont provoqué des réactions dans le monde syndical qui n'a pas manqué de mettre en parallèle les restructurations et les décisions prises par ailleurs par certains groupes. Comment accepter en effet que Doux prévoit des fermetures et licenciements, alors que le groupe vient de s'acheter, entre autres, la Francouil, deuxième producteur de volailles au Brésil ?

On le voit, certains n'hésiteront pas à sacrifier des milliers d'emplois en Bretagne au nom de la rentabilité à court terme. Après avoir exploité des travailleurs bretons travaillant dans des conditions difficiles pour des salaires de misère. Sur un plan plus général, deux interrogations se posent. Certes, il ne s'agit pas de fermer les yeux sur les inégalités flagrantes qui existent au sein de la filière avicole bretonne ni sur l'impact que cette activité génère sur l'environnement, mais doit-on pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain, en barrant d'un trait de plume l'un des piliers de l'agro-alimentaire en Bretagne ? Par ailleurs, peut-on faire confiance, dans ce domaine comme ailleurs, au gouvernement français pour défendre les intérêts de la filière avicole bretonne ? Dans l'expectative, faute de pouvoir politique propre, les Bretons devront encore attendre que d'autres décident pour eux à Paris, à Bruxelles et à l'O.M.C. de l'avenir de leur économie.

Yann GARDUNER

Lu dans Ouest-France

Le personnage de Bécassine a aussi des amis

Honni et vilipendé - notamment par les Bretons, qui y ont vu la caricature méprisante de leur condition et comme une atteinte à leur dignité - le personnage de Bécassine a tout de même ses défenseurs. Y compris en Bretagne, où un groupe de Quimpérois vient de créer l'association «Les amis de Bécassine». L'association n'entend pas seulement réhabiliter cette pauvre Anaik Labornez, née en 1905 dans La Semaine de Suzette sous le crayon d'Emile Pinchon ; en mettant son pied tout un programme de manifestation pour 2000, elle se propose d'en tirer profit pour servir deux causes humanitaires menées par de jeunes Quimpérois en direction du Cambodge et du Togo.

Une Bretagne sans OGM, est-ce possible ?

Un vent anti OGM souffle sur le front breton qui se cambre à l'idée des diktats imposés par les firmes agro-chimiques transnationales.

Une Bretagne sans OGM ? Ils sont de plus en plus nombreux à croire cet objectif réaliste et réalisable.

Des municipalités s'organisent (Lorient, Fougères, Rennes, Brest...), des scientifiques sonnent l'alarme, les associations aussi, jusqu'aux coopératives bretonnes, fer de lance du productivisme, qui cherchent des portes de sortie pour s'affranchir du monopole des poids lourds de l'agro-chimie.

«Si on ne fait rien tout de suite, bientôt les paysans n'en seront plus !», Jean-Pierre Berlan, directeur de recherche de l'Inra-Ctcsi de Montpellier, était il y a peu à Rennes pour alerter sur les dangers sanitaires, économiques et démocratiques liés à la privatisation du vivant par les firmes mondiales de l'agro-chimie.

Prenez le paysan de sa fonction naturelle en l'empêchant de semer les graines qu'il a récoltées l'année précédente et vous le faites mourir. C'est ni plus ni moins ce qui est en train de se passer. Il suffit en effet de triper un genre d'une plante pour devenir, via un brevet industriel, immédiatement propriétaire de toutes celles qui seront semées sur le même modèle (l'industriel américain Monsanto a déjà déposé 70 brevets par ce biais).

L'intérêt économique des grands semenciers est de vendre le plus de graines possible en obligeant les agriculteurs à en racheter d'une année sur l'autre. Comment faire pour qu'ils ne mettent pas de côté une partie de leur récolte en semence ? Multiplier des brevets qui utilisent la technique de la transgénèse pour rendre les grains de la deuxième génération stériles, c'est-à-dire hybrides. Cette technique est appelée «Terminator» ! Elle a triomphé dès 1935 avec le maïs et vise aujourd'hui des espèces non hybrides à haut potentiel économique comme le blé, l'orge, le soja... toutes les plantes qui, pour le malheur des semenciers, se reproduisent de façon identique d'une année sur l'autre. «La technique de l'hybridation touche actuellement une vingtaine d'espèces dans le monde, une dizaine d'autres devraient suivre», assure Jean-Pierre Berlan.

Pour promouvoir les vertus de ces espèces stérilisées, les industriels avancent de nombreux arguments «propres» dont deux peuvent séduire les Bretons. D'abord, les plantes stérilisées assurement un meilleur rendement.

Ensuite, elles permettraient d'utiliser

moins de produit phytosanitaire. Réaction du monde agricole breton ?

«Si l'on peut gagner plus, en polluant moins, nous n'avons pas intérêt à passer à côté des OGM», estime Joseph Ménard, président régional de la FNSEA. «Nous nous méfions des risques liés aux OGM (santé, environnement...), mais ils restent à démontrer...». La position de la fédération : ne pas se faire doubler par d'autres pays et foncer sur cette voie de progrès visant «l'amélioration» des espèces. La FNSEA étudie tout de même l'opportunité d'une filière sans OGM et s'inquiète aussi de «la dépendance qui pourrait être amplifiée par la concentration croissante du secteur en amont de l'agriculture et l'appropriation privée des gènes d'intérêt».

La Confédération paysanne, elle, sort ses griffes et s'oppose à l'implantation de cultures OGM en Bretagne. «La suspension récente de toute nouvelle autorisation de mise en culture (seules restant autorisées dix-huit variétés de maïs) est beaucoup trop timide ! Nous voulions un moratoire d'au moins cinq ans», explique Jean Cabaret, délégué du syndicat à la Via Campesina (le plus gros groupement de syndicats agricoles au monde). «La création de filières sans OGM n'est qu'une stratégie marketing qui, comme les étiquettes d'ailleurs, cautionne les OGM. Notre position est radicale : nous refusons absolument la main-mise des multinationales sur le monde paysan».

Entre attentisme et radicalisme, la Bretagne doit se déterminer.

Ce texte signé Sylvie Seguer est paru dans un récent numéro de la «Bretagne Economique».



Après la «mal bouffe» la «mac' education» ?!

La firme Mac Donald's, non contente de vouloir alimenter la jeunesse de façon uniforme, se préoccupe maintenant de son éducation.

En effet, le 15 octobre à Paris, la fondation Ronald Mac Donald organise pour les associations candidates au prix «familles du cœur 1998» (sic !), une journée de réflexion sur le thème «Aider les parents à être parents...» et ce, avec la participation de pédiatres, éducateurs, pédopsychiatres, sous le «haut patronage» de la délégation interministérielle à la famille !

La Confédération Paysanne s'étonne vivement du nouveau mode d'approche de Mac Do auprès des enfants et de leurs parents : après la standardisation du goût, vont-ils standardiser les cerveaux ?

Cette entreprise n'a jamais fait preuve de générosité ou de philanthropie : la Confédération Paysanne s'inquiète donc du mode d'éducation que peut proposer cette fondation, et sur sa finalité ambiguë.

La Confédération Paysanne ne comprend pas que les pouvoirs publics apportent leur caution à cette journée et demande au Ministère de la famille de ne pas participer à la «Mac Donaldisation» de l'enfance. Le rôle des pouvoirs publics doit être d'ouvrir à l'épanouissement de tous les enfants et adolescents, au développement de leur esprit critique, à l'apprentissage des valeurs citoyennes, de les rendre autonomes dans leurs choix de vie, ce qui est en totale contradiction avec le modèle de société que veut imposer Mac Do.

(Communiqué de la Confédération Paysanne)

OGM ? Nann trugarez !

Depuis l'incarcération de José Bové, le débat sur l'agriculture productiviste a droit de citer dans l'hexagone. On connaît en Bretagne ses conséquences néfastes sur notre environnement et son rôle majeur dans la disparition de la petite paysannerie.

En Pays Nantais, plusieurs personnes d'horizons divers se sont organisées au sein d'un comité anti-OGM qui informe la population sur les méfaits des OGM, bien sûr, mais qui mène aussi une critique radicale du libéralisme et du productivisme.

Outre le travail d'informations, ce comité a déjà mené certaines actions pour s'opposer au déchargement de céréales transgéniques (maïs, soja...) sur le port de Montoir-de-Bretagne. Une prochaine manifestation anti-OGM aura lieu le samedi 27 novembre à 15 h, place royale à Nantes, à l'appel de ce comité. Le but est de se rendre dans un supermarché pour dénoncer la présence d'OGM dans les aliments. Les comités Emgann de Nantes, Saint-Nazaire vous invitent à y prendre part.

Pour en savoir plus : Comité 44 anti OGM, maison du peuple/Ti ar Bobl, place Allende, 44600 Saint Nazaire. Tél. 06.14.87.48.31.

Les transferts français d'armes légères : des ventes occultées

Malgré l'importance des armes légères dans les conflits modernes, les fabricants ne font guère de publicité sur ce commerce. Ainsi, en France, les salons spécifiques où des armes légères et de petit calibre sont exposées et proposées à la vente sont réservés aux professionnels et aux clients institutionnels ou étatiques. Ces armes ne sont pas des vitrines technologiques, comme le sont souvent les armes lourdes. De plus, elles sont souvent l'objet de contrats dont les montants sont rarement rendus publics. Les industriels avancent à cet égard l'argument de la confidentialité. Toutes ces raisons expliquent la grande difficulté à se procurer des données fiables sur ce commerce.

Il est difficile d'établir un montant global annuel des ventes d'armes légères. On ne peut avoir qu'un ordre de grandeur, très souvent minimisé, soit par manque d'informations précises, soit parce qu'on considère que ce commerce est peu important au regard des grands contrats d'armes lourdes.

Contrairement à des affirmations courantes, selon l'étude récente de l'Observatoire des transferts d'armements (voir «*Pour en savoir plus*»), le poids du commerce des armes légères et de petit calibre dans l'ensemble du commerce des armes de la France est loin d'être financièrement négligeable. Ainsi, le contrat pour 130 lanceurs Mistral et 984 missiles qui a été conclu avec la Corée du Sud se monte à 1,1 milliard de francs environ.

Plus de 500 millions d'armes légères circulerait dans le monde. Légères, maniables, bon marché, utilisables même par des enfants, elles contribuent à violer les Droits de l'Homme et engendrent des catastrophes humanitaires. Si vous le voulez, vous pouvez faire quelque chose pour tenter d'éradiquer ce mal.

Un collectif groupant Amnesty, ACAT, Justice et Paix, Ligue des Droits de l'Homme, MAN, Médecins du Monde, Observatoire des Transferts d'Armements, Pax Christi propose une action simple.

En signant et faisant signer autour de vous des appels adressés au Premier Ministre et aux Ministres des Affaires Étrangères et de la Défense, vous demandez :

- que les instruments de contrôle des exportations d'armements existants soient améliorés et incluent les armes légères,

- qu'un code de conduite international soit mis en place à l'ONU,

- qu'un rapport annuel sur les transferts français d'armes légères soit établi et rendu public.

Amnesty propose aux personnes intéressées l'envoi sur simple demande d'un petit dossier explicatif (conflits récents, inquiétudes) et de trois cartes à envoyer aux ministres français concernés.

Cette action préventive doit être une priorité pour chacun d'entre nous. Le Comité International de la Croix Rouge avance que plus de 50% des victimes des guerres actuelles sont des victimes civiles tuées ou blessées par des armes légères. Essayons de tordre le cou à cette fatalité !

Pour tout renseignement et demande du dossier, téléphoner à Amnesty International au 02.96.48.94.71 ou 02.96.37.76.94.



Voiture suspecte dans la campagne morbihannaise...

Les Français tels qu'on les aime Cultivateurs de racines

Yann Mens

Les racines... C'est à la mode, ce truc-là. Il paraît que c'est mieux d'en avoir. Il est important de savoir dans quel terroir votre arrière-arrière-grand-père plantait ses choux. Ou faisait des misères à ses serfs, pour ceux dont la famille avait les moyens et la morale élastique.

Certains vont plus loin : il faut assumer ses racines, sinon vous êtes traître au trou originel. Je ne vois pas très bien ce que ça veut dire. Je devrais assumer quelque chose que je n'ai pas eu l'heur de choisir ?

Prétendue cellitudo
Mais est-ce que je sais si mon arrière-arrière-arrière-grand-père et ses voisins de terroir étaient de braves types accueillants ou de sombres xénophobes armés ? Il faudrait que j'assume les massacres commis par Napoléon parce que je suis Français ? Et ceux des conquérants chez les Indiens d'Amérique parce que j'ai des ancêtres en Espagne ? Je suis tout prêt à les condamner, d'autant que ça ne me coûte que de la salive. Et l'opprobre des chauvins. Mais dois-je vraiment trémousser les turpitudes de tous les papys et mamys de ma lignée jusqu'au premier *homo sapiens* ?

Avec le nom et le prénom que je porte, je crains qu'un de ces jours, on vienne me demander d'exalter ma prétendue cellitudo. Eh bien, pas question ! Je n'irai pas défilier pour le rétablissement des droits du duché de Bretagne. Je ne tiens pas à ce qu'un de ces quatre matins, un Conseil régional souverain

décide que désormais le Breton sera la première langue dans l'enseignement primaire. Et bien sûr, l'idée que la Bretagne puisse devenir un jour indépendante me fait (au mieux) rigoler. Surtout quand je vois comment se comportent certains indépendantistes bretons.

La justice passera et dira si les soupçons de la police sont fondés, mais il semble que des militants de cette cause étrange aient donné un coup de main à l'ETA basque pour piquer huit tonnes d'explosif dans les Côtes d'Armor. Huit tonnes ! De quoi commettre quelques boucheries qui auraient rempli de jalousie les conquérants les plus énarvés.

Passé collabo

Juste pour faire culturel, je voudrais rappeler une page d'histoire. Durant la dernière guerre, une poignée de Bretons qui trouvaient le joug français insupportable ont fait copain-copain avec l'occupant nazi. Et quand Hitler a perdu la guerre, certains ont filé à l'étranger, en Irlande si je ne m'abuse, où ils ont continué à s'agiter de loin pour la souveraineté de la Bretagne. J'ose espérer que tous les indépendantistes d'aujourd'hui rejettent avec horreur le passé collabo de leurs tristes prédécesseurs. Mais avec les cultivateurs de racines, on ne sait jamais.

Yann MENS

Paru sous la rubrique «*Je vais m'énerver*», dans un récent numéro de la revue française pour ados «*Phosphore*».

L'Office de la Langue Bretonne inauguré à Carhaix

L'Office de la Langue Bretonne a pour objectif la définition et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour la promotion et le développement de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique.

L'Office reprend, en la renforçant, l'action du Service de la Langue Bretonne qui a fonctionné au sein de l'Institut Culturel de Bretagne jusqu'en juin 1999.

Depuis le mois de septembre 1999, l'Office de la Langue Bretonne est présent sur deux sites (Carhaix et Rennes). L'ouverture d'une antenne à Nantes est prévue pour l'an 2000.

L'action de l'Office s'articule sur quatre axes :

■ **Axe sociolinguistique** : l'Observatoire de la Langue bretonne

L'objectif est de suivre les évolutions sociologiques de l'emploi de la langue bretonne. Un rapport annuel sera édité et l'Observatoire fera des propositions pour une politique d'aménagement linguistique. Un site Internet est prévu pour permettre l'accès permanent à toutes les données collectées et aux analyses. Localisation : Rennes. Renseignements : 02.23.44.04.33. E-mail : catherine_ofisr.bzh@wanadoo.fr



■ **Axe patrimonial**

Le service «*patrimoine*» linguistique de l'Office s'attache à sauvegarder et à valoriser le patrimoine toponymique propre à la Bretagne. L'Office, par l'intermédiaire de ce service, procède à la normalisation de l'écriture de ce patrimoine et veille à l'utilisation des formes correctes par les différents services et collectivités concernés. D'une manière plus large, il appartient à l'Office de rassembler, conserver et traiter le stock lin-

Ofis ar brezhoneg

Termeniñ ha kas da benn kement a zo ret da gas war-raok ha da ziorren ar brezhoneg war holl dachennoù ar vuhez sokial ha foran eo pal Ofis ar Brezhoneg.

Kenderc'hel a ra an Ofis, gant ur c'hresk, obererezh Sanjiv ar Brezhoneg, zo bet o vont en-dro e framm Skol-Uhel ar Vro betek miz Mezheven 1999.

E daou lec'h, Karaez ha Roazhon, e vo Ofis ar Brezhoneg o vont en-dro adalek miz Gwengolo 1999. Ur skourr zo da vezhañ digoret e Naoned e 2000.

guistique commun (toponymes de Bretagne, vocabulaires techniques des métiers traditionnels, vocabulaires de la nature, expressions idiomatiques...) en vue de son utilisation par les chercheurs et le public. Localisation : Carhaix. E-mail : ofis.bzh@wanadoo.fr

■ **Centre de terminologie** : TermBret

En raison du développement récent de la langue bretonne dans certains domaines (éducation, vie économique, administration, signalétique, média, etc.), un besoin en recherche terminologique se fait fortement ressentir. TermBret, centre de terminologie pour la langue bretonne, assure ce travail d'élaboration de vocabulaires techniques. L'Office les diffuse et veille à leur utilisation par les organismes concernés. Localisation : Rennes. Renseignements : 02.23.44.04.35. E-mail : ofisr.bzh@wanadoo.fr

■ **Traductions et conseils techniques**

L'Office offre un service de conseil linguistique et de traduction à tous les secteurs de la société, entrant dans un esprit de service public. L'Office travaille en direction de toutes les catégories de population, on s'adapte à chaque fois à leur demande. Localisation : Carhaix. E-mail : roman.ofis.bzh@wanadoo.fr

Office de la Langue Bretonne
Bureau de Carhaix : 8 bis, rue Felix Faure, 29270 Carhaix-Plouguer.
E-mail : ofis.bzh@wanadoo.fr
Bureau de Rennes : 10, rue Nantaise, 35000 Rennes. Tél. 02.23.44.04.30.
Fax : 02.23.44.04.39.
E-mail : ofisr.bzh@wanadoo.fr

Télévision de proximité : pour une reconnaissance du tiers secteur de la télévision

Un mouvement social favorable à la liberté d'expression audiovisuelle se développe aujourd'hui en France. Il part du constat qu'il existe dans le monde des milliers de chaînes ouvertes, accessibles aux citoyens («*non-profit, open channel for public access*»), la France connaît une situation de blocage dans ce domaine. Ce mouvement actuel se cristallise autour d'actions animées par la Coordination Permanente des Médias Libres à laquelle adhèrent Trégor Vidéo et la Fédération nationale des vidéos et des pays.

La Coordination Permanente des Médias Libres constate avec regret que le projet de loi Trautmann adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale renonce une fois de plus à s'attaquer aux deux problèmes du système audiovisuel français :

- la confiscation de la télévision par quelques groupes industriels et commerciaux à but principalement lucratif et bénéficiant de marchés publics quasi-captifs, et par un service public-commercial prisonnier de ses contradictions, dont on ne sait plus sur lesquels de ses annonceurs publicitaires ;

- le non-respect de la liberté d'expression audiovisuelle de chacun, pourtant proclamée par la loi, et du droit de tous à une information télévisuelle libre, plurielle et indépendante.

La Fédération des vidéos des pays et des quartiers qui se situe en dehors des circuits commerciaux visant essentiellement l'audience et le profit, lutte depuis plus de 10 ans pour la reconnaissance d'un espace de communication différent des grands médias nationaux ou internationaux dominants. Elle rappelle ici les grands principes fondateurs de son engagement :

La définition du territoire comprise sous l'appellation de pays et de quartiers fait partie intégrante du projet de la fédération. Elle correspond soit à une cité, à un canton, à un immeuble, à une ville, soit encore à une communauté culturelle ou ethnique.

Les structures adhérentes au sein de la Fédération poursuivent un but autre que commercial. Il peut s'agir de participer au développement local, d'animation de sensibilisation des habitants, de leur mobilisation sur tel aspect de la vie quotidienne, de l'expression de revendications, de l'affirmation des identités...

Les structures adhérentes à la Fédération des vidéos des Pays et des quartiers se placent en dehors de tout clientélisme. Elles sont avant tout indépendantes, ne sont ni confessionnelles ni politiques. Mais elles se préoccupent surtout des choses de la cité !

L'un des objectifs primordiaux des structures adhérentes est le souci d'une démocratisation de l'expression audiovisuelle locale. Il faut pour cela, mettre la télévision et la vidéo au service de la démocratie, de la liberté et de l'égalité des droits. Il faut promouvoir la démocratie d'accès aux technologies de la communication.

Trégor Vidéo, 11 route de Golgon, BP 24, 22730 Trégastel. Tél. 02.96.15.60.50. Fax 02.96.15.60.51. Email : tregovieo@aol.com

Histoire du sel en Bretagne

Par HERVE PERSON

(Suite de l'article paru dans le n° 167)

2. L'assiette

Pour que l'égalité devant l'impôt soit respectée, il faut que l'assiette et le taux soient identiques pour tous. Or, les sels de l'Atlantique sont différents de ceux de l'Est et du Midi. Les sels de l'Atlantique sont plus riches en magnésium et contiennent donc moins de chlorure de sodium que ceux de leurs concurrents. Plusieurs fois, les Bretons demandèrent que l'assiette soit calculée non pas selon le kg brut mais selon le taux de chlorure de sodium (Source A.D. Vannes S.256). Ainsi serait rétablie l'égalité ; mais le gouvernement refusa. Cette pénalité constituait un avantage de 10-12% en faveur de nos concurrents.

Mais aussi, tous les sels ne possèdent pas les mêmes propriétés. Ainsi, les sels de l'Atlantique sont délignescents ; lors d'un voyage de 300 ou 400 kilomètres, ils perdent entre 4 et 6% de leur poids, alors que les autres, après le même trajet, gagnent en poids (entre 5 et 10%) (Source A.D. Vannes 6.M.850). Ces deux faits constituaient une subvention appréciable pour nos adversaires économiques. Enfin, il faut signaler qu'ils appartiennent à des secteurs économiques différents. Les sels de l'Ouest relèvent de l'activité agricole ; ceux du Midi appartiennent au monde industriel. Force nous est de constater que l'assiette de cet impôt est tout entière établie en faveur des sels de l'Est et du Midi.

L'unique mesure qu'obtiendront les Bretons sera une augmentation du taux de déchet. Ainsi, l'ordonnance du 16 juin 1816 porte le taux de déchet des sels ignifères de 10 à 20% (ceux de la côte nord). En 1848, le gouvernement français réduisit fortement le taux d'imposition, en espérant que les agriculteurs augmenteraient fortement leurs achats. Mais, en Bretagne, ceux-ci, trop endettés, ne purent profiter de cette mesure. (Voir notre étude : «Endettement des paysans et création du Crédit foncier dans le Finistère»). De plus, le paysan breton préfère utiliser le marais à sel. En 1865, le Conseil Général du Morbihan demanda que le pourcentage de déchet soit porté de 5 à 15% (Source A.D. Vannes S.255). Nous ne savons pas s'il obtint satisfaction. Rappelons que cet impôt pénalisait encore plus les Bretons que les autres à cause de leur régime alimentaire. Seules les îles seront

exemptées. Mais là encore, la douane essaiera de mettre fin à ce privilège en arguant la lutte contre la contrebande (Source A.D. Kemper 1.M.158).

Enfin, plusieurs fois, les Bretons dénoncèrent l'entente entre les salines de l'Est et celles du Midi, soutenues par la banque Hahnin (Source A.D. Nantes 5 BA 24/1 et S.256 Vannes).

Mais, hélas, dans le déclin de cette activité économique, nos compatriotes ont aussi leur part de responsabilité.

III. LES RESPONSABILITES DES BRETONS

L'activité salicole relève en Bretagne du domaine agricole. Comme toutes les productions de ce secteur, elle est marquée par une très grande inorganisation et par la division des Bretons.

A. L'inorganisation

L'inorganisation a trait aussi bien à l'émiettement du parcellaire qu'à l'inorganisation du marché.

1. L'émiettement

Que ce soit dans le Morbihan ou dans le pays nantais, le parcellaire est excessivement morcelé. Ainsi, en Loire-Atlantique, on dénombre 1 812 propriétaires pour 2 200 hectares de marais salants, soit une moyenne de 1,2 hectare par propriétaire. De plus, les cèllets ne sont pas regroupés, ce qui occasionne une grande perte de temps pour les paludiers et ce temps constitue un travail improductif (Source A.D. Nantes 5 BA 24/1). Les paludiers sont donc obligés de travailler sur des cèllets disséminés sur plusieurs marais salants.

En 1865, une loi sur les associations syndicales mentionne les étiers et les ouvrages nécessaires des marais salants au nombre des entreprises qui peuvent bénéficier de cette loi. En effet, la construction d'un marais suppose la construction et l'entretien de biens communs qui coûtent très chers. Un individu isolé ne peut réaliser ces investissements ; d'où l'intérêt de se regrouper. Mais les propriétaires bretons refusèrent de saisir la perche que leur tend le gouvernement français !!! Un comble.

Une bonne exploitation agricole exige des chemins praticables, source de gain

de temps, d'organisation rationnelle et de confort. Les propriétaires se plaignent du mauvais état des chemins mais se refusent au moindre sacrifice pour les entretenir. Ils reportent cette charge sur les communes mais celles-ci traversent une crise financière. Conséquence logique : leur état ne cesse de se détériorer, ce qui obère encore plus la production salicole bretonne (Source A.D. Vannes S.255).

2. L'inorganisation du marché

Enfin, le dernier élément concernant l'inorganisation a trait à l'absence de locaux de stockage. En refusant de construire des locaux de stockage (à titre individuel ou collectif) les propriétaires se privent eux-mêmes de tout moyen, de toute tentative d'influer sur les prix du marché et se mettent à la merci des acheteurs. Ainsi, on peut voir la même mûlon passer plusieurs saisons dehors. Il y a perte et la qualité du produit se dégrade (Source A.D. Nantes 5 BA 24/1).

B. La division des Bretons.

A l'image de leur parcellaire, les Bretons sont très divisés et entretiennent de mauvais rapports sociaux.

Nous avons vu plus haut comment les propriétaires détournèrent la troque à leur profit et qu'elle devint un salaire payé par l'Etat à leur profit (comparez avec les CES, emplois-jeunes et autres...). En 1848, l'Etat en diminuant le taux de l'impôt sur ce produit, réduit par contrecoup l'intérêt de la troque. Les allocations de sel étaient très avantageuses aux paludiers quand le droit était très élevé. La baisse de ce droit constitue une baisse de revenu pour les paludiers. Pour maintenir le revenu de ces derniers, les propriétaires auraient dû augmenter la rémunération de leur travail ; ce qu'ils se gardent bien de faire. En 1841, une première loi abolit la troque. Mais, elle ne sera pas appliquée suite à l'opposition des propriétaires. Ainsi, la Société d'Agriculture de Vannes affirme tout de go : «Si on supprimait la troque, les propriétaires ne trouveraient plus de bras pour s'occuper des marais» (Source A.D. Vannes S.256).

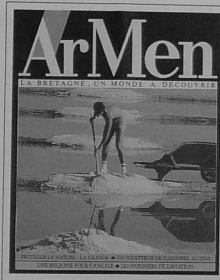
Les détournements de ce mécanisme s'explique aussi par la ruine des indus-

tries rurales qui jette dans la misère de nombreux ouvriers. Le travail se faisant rare, ils sont obligés de se rabattre sur le secteur agricole ou d'émigrer. Les propriétaires sont assurés d'avoir une main-d'œuvre à bon marché (pour les salariés) et d'avoir des fermages élevés. Leur incurie et leur refus d'investir, de moderniser les marais salants aura pour première conséquence d'affronter la concurrence des salines de l'Est et du Midi. Ceci se traduira par une baisse de revenu. Pour maintenir celui-ci, ils augmenteront l'exploitation des paludiers. Vu le bas prix de la journée de travail, ce sont d'abord les femmes et les enfants qui abandonnent les premiers le métier de porteur (Source A.D. Nantes 5 BA 24/1).

Suite aux mauvaises années 1855, 1856 et 1857, les paludiers du Morbihan ne veulent plus travailler pour le 1/4 du produit mais exigent le 1/3 de celui-ci (Source A.D. Vannes P.204). La diversité des statuts, des usages, à certains endroits freinent l'union des paludiers. Ainsi, à Guérande, ils sont payés d'après le produit des ventes et non pas en nature (Source A.D. Nantes 5 BA 24/1), alors qu'à Vannes, le paludier a tout le sel blanc plus le quart du produit (Source A.D. Vannes S.256). Face à cette situation, les propriétaires se contentent de demander des taxes à l'importation, conjuguées à une baisse de l'impôt foncier pour rendre les sels bretons compétitifs. Voici des arguments qui démontrent leur manque de dynamisme et leur esprit de rentier.

Constatant leur misère, les paludiers se détournent de leur métier. Ils se mettent à cultiver les talus des marais (production d'oignons), négligent les travaux d'entretien des étiers et des digues ou émigrent. La qualité du sel s'en ressent et les marais tombent en friche. En 1854, la troque est définitivement abolie, ôtant le dernier avantage aux paludiers. «Dans le Morbihan, l'aiguillet qui en 1845 valait 300 francs, valait 40 francs en 1860 et trouverait difficilement preneur à 5 francs en 1868» (Source 5 BA 24/1 Nantes). Les marais les moins rentables sont abandonnés en premier, notamment ceux de Bourgneuf en Loire-Atlantique. A cette époque, les 1 030 hectares du Morbihan produisaient environ 8 000 tonnes de sel par an (7 925 000 kg/an sur la période 1854-1864) (Source A.D. Vannes S.256).

Souvent l'abandon des marais est synonyme d'apparition de maladies. Ainsi s'effectue cette régression économique, sociale et sanitaire. Les négociants bretons avaient intérêt aussi à sous payer le sel «Mais les négociants



étant presque tous laveurs et raffineurs (du moins les maisons prépondérantes) ont intérêt à tenir bas le cours des sels du marais, ayant plus à gagner sur la différence du prix d'achat au prix de vente que sur le moins de peine que leur donne le sel le moins gris au lavage et au raffinage» (Source 5 BA 24/1 Nantes). Voilà qui est clair et se passe de commentaires...

QUE RETENIR DE CETTE ETUDE ?

L'absence d'impôt sur le sel fut un des symboles des libertés bretonnes. Ce fait fut à l'origine d'une importante contrebande au détriment de l'Etat français. D'où, lors de la destruction des institutions publiques bretonnes, l'acharnement de la douane française à faire disparaître tout souvenir de la période antérieure et à faire entrer la Bretagne dans le droit commun français en soupçonnant toujours nos compatriotes de fraude ou de contrebande. D'où d'innombrables contrôles tatillons qui eurent le don d'exaspérer nos compatriotes, au grand bénéfice des monopoles français. Mais, à cette politique de destruction de la production de sel, les propriétaires bretons apportèrent leur collaboration par leur incurie et leur esprit de rentier. Il en résulte une faille profonde entre ceux-ci et les paludiers qui ripostèrent en apportant un moindre soin à la production de sel puis en émigrant hors de ce secteur d'activité avant de quitter définitivement leur terre natale. Puis les triches sortirent victorieuses de cette lutte et on oublia même le souvenir de cette production en Bretagne. Elle a survécu en presqu'île guérandaise.

Herve PERSON
Salarié agricole

St Aubin-du-Cormier

L'histoire bretonne sous les ordures

Plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets vont peut-être bientôt recouvrir un site majeur de l'histoire de Bretagne. C'est en effet à l'endroit même où la Bretagne a perdu son indépendance, là même où reposent quelques 6 000 combattants bretons qu'il a été décidé, et voté la création d'un site d'enfouissement et de stockage de classe 2. Cette défilade du 25 juillet 1488, plus connu sous le nom de Bataille de Saint Aubin du Cormier impliqua la signature du Traité du Verger, et indirectement, le mariage forcé d'Anne de Bretagne au Roi de France, Charles VIII.

La population, de bonne foi, n'a pas réagi lorsque le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a procédé sur le site aux cartages. Les informations ont été obtenues difficilement, et au «compte-gouttes». Nous savons que le site doit accueillir les 200 000 tonnes de déchets annuels que produit la ville de Fougères, et que le district concerné (commune de Mézière sur Couesnon) sera «dédommagé» à raison de 6 francs la tonne, de déchets bruts (alors qu'à l'origine il était apparemment question de déchets ultimes qui ne sont «que» des cendres). Le terrain a été sélectionné sur plusieurs critères, notamment sur le fait qu'il est boisé, et donc qu'il satisfera à l'intégration du site dans le paysage (certaines «digues» feront 13 mètres de haut !). Désespérés, les agriculteurs bientôt expropriés, coupent systématiquement les arbres et les haies dans l'espoir de faire perdre au projet de sa valeur et de sa crédibilité.

L'une des parcelles de la future «décharge», Les Fosses, serait l'un des endroits où repose une partie des 6 000 Bretons, les autres, poursuivis et massacrés à travers les landes et la campagne ont été enterrés sur place, certains même directement dans les fossés de l'allée du château de La Giraudais. Quant au Château de Saint Aubin du Cormier, je signale que le Conseil Général indique uniquement son aspect historique, sans autre explication. Je rappelle que les Français ont méthodiquement démonté la moitié du donjon dans la seule intention de rappeler leur supériorité sur notre nation, et je site à ce propos Ducrest : «La moitié de son donjon coupé comme par l'épée de Roland, restera debout pour attester de la majesté du monument qui devait servir de boulevard à l'indépendance bretonne et la vit tomber à ses pieds». Resterons-nous à genoux alors même que les bulldozers risquent de mettre à jour nos ancêtres ?

Aidez-nous !!! Contactez-moi : Yann Fontana, tél-fax 02.99.39.65.45.

«Conflit linguistique en Bretagne Rurale»

Par Eva VETTER

Les éditions «An Here» viennent de publier sous ce titre un essai qui résume une thèse de doctorat sur le conflit linguistique en Bretagne, rédigée par Eva Vetter. Elle a continué sa recherche linguistique à l'Institut de Linguistique Appliquée de Vienne (1993-1997) et puis à l'Institut de Langues Romanes de Vienne où elle est depuis 1998 chargée de l'Enseignement des civilisations francophones. Ses centres d'intérêt sont la politique linguistique (particulièrement les minorités linguistiques), les théories et méthodes d'analyse de textes et le discours raciste de la droite.

Dans ce livre, il s'agit de situer la langue minorisée dans le conflit avec le français. Par l'étude de cas d'une communauté rurale précise (Ploumoguér dans le Léon) l'auteur essaie de comprendre pourquoi on parle / on ne parle plus le breton en analysant les schèmes d'interprétation qui régissent les activités linguistiques dans la vie quotidienne. Le point de départ théorique est le concept de «réseau social», ancré dans l'interactionisme Symbolique. La conclusion à tirer de cette étude est la demande d'un changement fondamental de la politique linguistique française si la pertinence de la langue bretonne doit être assurée. En voici un court extrait.

LE DÛ-LE-BERRE ET LE CONCEPT DE CONFLIT LINGUISTIQUE

Il ne s'agit pas ici de critiquer l'ensemble des travaux scientifiques de MM. Le Dû / Le Berre ni de mettre en doute leurs mérites. Les deux auteurs rejettent explicitement la notion de «conflit linguistique», je voudrais simplement justifier l'usage que je fais de cette notion par rapport à leur argumentation. Il me semble en effet que leur argumentation, qui trouve de manière assez caractéristique un fort écho dans une grande partie de la Bretagne bilingue, fige arbitrairement le cours d'une évolution sociolinguistique pourtant toujours mouvante, qu'ils déduisent «logiquement» d'une situation passée pour la projeter dans un futur que les personnes concernées qui, elles, ne sont pas des scientifiques, ressentent comme très douloureux et tout à fait conflictuel. Cela aboutit à ce qu'en dernier ressort, les véritables problèmes soient masqués et que l'on ne tienne plus aucun compte de la nécessité de développer des perspectives pour un avenir «breton».

Dans leur article «Le contact français-breton : un pseudo-conflit», ils retracent en introduction les grandes lignes de l'histoire socio-géographique de la Bretagne et du breton d'après les thèmes suivants : la Bretagne, province pendant l'Ancien Régime, aujourd'hui région française ; l'extension tant géographique que sociale du breton, l'exode rural, le déclin du nombre de locuteurs, l'importance marginale de l'écriture pour le breton ; les concessions au breton dans le domaine de la vie publique.

Ils terminent leur exposé par cette remarque : «Sur ce fond de réalité sociale et institutionnelle, tendant à en occulter la perception, se développent des discours distincts



(diffusés par des associations, des institutions et des médias) qui visent à expliquer la situation linguistique et culturelle de la Bretagne, à orienter son évolution» (Le Dû / Le Berre 1988 : 3).

Suit une présentation du discours régionaliste et nationaliste qui n'est pas dénuée en certains endroits d'ironie, voire même de cynisme. D'après ces propos, le discours nationaliste verrait dans une séparation d'une France artificielle et sans racines ou bien dans l'introduction d'institutions propres une solution souhaitable, alors que, du côté régionaliste, s'élèverait la revendication d'une réparation économique et culturelle pour dommages subis suite au centralisme français. En opposition au discours nationaliste qui n'aurait été introduit sous forme modérée dans la vie politique que fort

réemment, la thèse régionaliste serait sociologiquement très bien intégrée, puisqu'elle est même reprise par des représentants de la vie publique.

Vient ensuite un court aperçu de l'histoire politico-institutionnelle du breton : dès le 13ème siècle - donc très tôt en comparaison aux autres principautés - le français aurait remplacé le latin dans les textes officiels en Bretagne ; des dictionnaires breton-français auraient été créés pour faciliter aux Bretons l'apprentissage du français ; dans la même logique, l'on peut considérer, dès cette époque, l'école comme étant une sorte de cours intensif permanent pour l'apprentissage du français. Finalement, même l'Eglise a adopté le français, tout d'abord pour le catéchisme, puis plus tardivement pour les prêches. Les concessions faites par le gouvernement (est-ce la possibilité de libeller des chèques en breton ou de fréquenter des cours de breton) ne trouveraient que très peu d'écho parmi la population. Ainsi, la situation linguistique en Basse-Bretagne aujourd'hui ne serait que l'expression d'un processus entamé voilà bientôt près de mille ans.

Nulle part l'on ne trouverait dans ce travail de définition du concept de «conflit linguistique», mis à part le titre ; le terme n'apparaît pas non plus au fil du discours. Les auteurs ne donnent donc pas de motivation scientifique à leur refus d'utiliser cette notion. Une seule chose paraît évidente, c'est que selon l'avis de ces auteurs il n'existe pas de conflit, mais qu'il n'y a que «contact» entre les deux langues. A un autre endroit, Le Dû s'explique plus nettement sur ce point :

«Le fait que l'ensemble de la population bretonne ait changé de langue n'est pas une catastrophe écologique, un traumatisme socio-culturel provoqués par une force extérieure hostile ; elle est l'aboutissement logique d'une très longue évolution commencée dès le Moyen-Âge par le «haut» de la pyramide sociale et achevée tout récemment par le «bas»... (Le Dû s.d. : 17).

Le déclin du breton, voire même sa mort déjà annoncée, est donc un phénomène naturel, conditionné par le temps. C'est pour cette raison que les deux auteurs réagissent avec une totale incompréhension à l'égard de tous ceux qui ne veulent pas s'en persuader. Ces personnes chercheraient des responsables à cette évolution de la pratique de la langue («abandon, rupture, recul, déclin», Le Dû op. cit. : 19), sans d'ailleurs être entendues par qui que ce soit. D'un côté, le matériel d'information fait défaut pour atteindre les gens censés être sensibles à ces discours, d'un autre côté, les intéressés restent hermétiques aux thèses «breton-

nantes». En conséquence, la formule de «pseudo-conflit» caractérisant le contact du français et du breton ne peut qu'être aux yeux des auteurs on ne peut plus logique : la langue est vouée tout naturellement à disparaître ; celui qui ne veut pas en prendre conscience crée artificiellement un conflit, un «pseudo-conflit».

Il serait possible à cet endroit de répondre à ces propos par une digression ayant pour sujet la politique linguistique de la France. On pourrait citer «l'autre» côté de l'histoire linguistique, car le choix des thèmes retenus par Le Dû / Le Berre pour leur aperçu historique est éloquent. La liste des mesures répressives en matière de politique linguistique qui dénie tout caractère d'«évidance» à la relation entre les deux langues, est longue.

Pourquoi ne pas donner la parole à des Bretons qui ne se félicitent aucunement d'avoir dû apprendre à lire et à écrire en une autre langue que la leur ? Une autre possibilité serait encore de permettre à des spécialistes en ethnopsychiatrie de prendre position : Damer par exemple constate une relation positive entre le fort taux d'alcoolisme et le reflux de la langue bretonne. C'est tout particulièrement parmi la première génération des «francisés», après la seconde guerre mondiale, qu'une certaine forme de convivialité - toujours liée depuis lors à la consommation d'alcool - s'est instaurée parmi les jeunes qui est «la piste» (Damer 1986).

Kress caractérise le breton selon la terminologie freudienne de langue de «l'autre scène», y voyant ainsi la raison de la «honte de la langue» (Kress 1988). Carrer pense que les Bretons portent aujourd'hui encore «une blessure secrète et ignoree d'eux-mêmes» (Carrer 1988 : 18).

Etant donné que le présent travail s'appuie sur une conception très précise de la notion de «conflit linguistique», il est normal de répondre avec les représentants de cette conception. Qui me soit permis de placer en début de développement cette hypothèse : les cas où des langues disparaissent d'elles-mêmes de façon «naturelle», «sans conflit», sont extrêmement rares. Dès le moment où des dimensions sociales apparaissent lors d'un contact entre des langues, il ne saurait y avoir eu de coexistence non-conflictuelle entre elles, si l'une vient à disparaître.

Selon la terminologie de la sociolinguistique catalane, l'attitude de Le Dû / Le Berre est à considérer clairement comme étant un comportement de déni du conflit. On a pu identifier ces formes caractéristiques de déni de l'existence du conflit :

- 1. L'incapacité de reconnaître l'existence d'un conflit va de pair avec la négation de la problématique : cela apparaît nettement lors de la détermination de l'analyse historique. En tant que langue des paysans et des marins-pêcheurs, le breton est très fortement touché par le phénomène d'exode rural, de vieillissement et de ce que nous venons d'évoquer, à savoir l'effondrement du milieu dans le mode de vie a permis pen-

«Blaz ar vuhez»

Gant Tugdual Kalvez

dant des siècles la survie de la langue bretonne». On en déduit donc une disparition commune et de la langue et du monde de vie. De là aussi provient la description faite par les auteurs du lieu ou, pourtant, le conflit linguistique se fait sentir le plus brutalement, l'école, dépeinte ici comme le lieu d'une francisation toute pacifique (Le Dû / Le Berre 1988 : 2-6).

2. Se dévoile également une idéologie bilinguistique là où l'on parle d'une deuxième révolution linguistique dont le résultat devrait être un bilinguisme stable. Parler à ce moment de bilinguisme comme étant une possibilité de résolution du problème paraît surtout que la révolution linguistique qui y affère n'est pas davantage explicitée - comme particulièrement utopique. En outre, même sous cet aspect, on continue de nier l'existence d'un conflit dont les seules solutions possibles sont la substitution ou la normalisation.

3. En accentuant comme il le font le caractère naturel du contact linguistique qu'ils font découler du processus historique, ces deux linguistes bretons excluent a priori toute présence d'un potentiel conflictuel. Arazi pense à ces propos : «Si tôt que nous posons nos mains de tête comme quelque chose de «naturel», nous n'avons plus besoin d'en discuter, ni même de les expliquer» (Arazi 1966 : 85).

C'est pour cette raison que je pense que le fait de vouloir ainsi nier la réalité du «conflit linguistique» obscurcit le regard porté sur la matière étudiée et en rend plus difficile la bonne connaissance. Aussi, me semble-t-il, à l'inverse des linguistes bretons, que l'utilisation explicite du terme n'est pas seulement justifiée mais plus encore qu'elle est productive en fonction de l'objet spécifique de notre étude.

Tugdual Kalvez, Glazik eus an Erge-Vihan, zo bet ganet e Plafavour, d'an deiz kentañ eus ar goañv 1937. Embannet en deus dastumadennou barzhonegoù e galleg ha divyezhek. Houmañ eo an hini gentañ e brezhoneg penna-da-benn. Un menoz dezzez (a zegas da soñj ez eus ur prederour anezhañ) : a-wechoù hir, a-wechoù bremañ, lod gant enklentennou, lod hep rim... Peadra da reiñ un tañva eus blaz ar vuhez.

Rakskrid gant Per Denez. Livadur ar golo gant Arzela Kalvez. Ul livr 14,8x21, 71 pajenn, embannet e 1999. 60 lur (+ 10% ma vez kaset gant an li-embann : Mouladurioù Hor 162), Tereza Desbordes, 1 plañenn Ch. Péguy, 25260 (Nesven).

Evit mont e darempred gant an oberour : pg. 02.97.45.45.17.

Les 58 poèmes de Tugdual Kalvez, pour la plupart inédits, jalonnent presque 30 années d'écriture (1969-1996) et font de cette livraison la plus importante que l'auteur ait jamais offerte. Il n'y a pas de fil conducteur, pas de thème récurrent, pas de forme d'écriture privilégiée, textes courts, textes longs, rimes (certains avec des rimes internes) ou, inspiration polymorphe qui va de l'image à l'imaginaire, sans oublier les grandes questions ou le philosophe qu'il est, prend le pas sur l'éphémère du poète contemporain, un aperçu des saveurs, douces et amères, de la vie.

La vie de Peig Sayers (1873-1958)

Femme des Iles Blasket



Peig, l'autobiographe d'une conteuse, puise dans la réalité de la vie d'une femme irlandaise de l'entre-deux siècles, dans le sillage de la Grande Famine, dans le tourbillon des luttes agraires, de la partition de l'Irlande et sa lutte pour son indépendance. De tradition orale, le récit fut conté par la narratrice à son fils, avant d'être édité par deux érudits irlandais. Peig Sayers est née à Dún Chaoin, petite paroisse de la côte ouest du Kerry, en face des célèbres Iles Blasket, où elle passera cinquante années de sa vie. Placée comme servante à l'âge de douze ans, Peig sera sauvée de la servitude à l'âge de dix-huit ans, quand on la mariera à un homme des Iles... Depuis les jours de son enfance jusqu'aux histoires d'une vieille femme au coin du feu, c'est une véritable fresque humaine qui nous est dépeinte, avec verve, poésie et humour. Bien au-delà de la confiance personnelle d'une femme, au-delà de la vie rude et souvent cruelle d'une communauté péninsulaire et isolée, c'est l'histoire de tout un peuple qui nous est tracée. Ouvrage original. Peig est un récit intimiste ponctué d'événements politiques et sociaux, ou plutôt la légende affleure et vitte. (Editions An Here)

Bretoned e Bro Euskadi

Internazionalista Eguna 1999

Bep bloaz e vez lidet an etrebroadelouriezh gant ar strollad Askapena (ur strollad Etrebroadelour Euskarat tost da Herri Batasuna an hini eo). Un digarez a-feson evit ma vefe tu da stourmenien a-bep broadelezh da gejan an eil ouzh eglie, da eskemm diwar-benn o stourmoù, hag evel-just da c'houzout muioc'h a-zivout pobl Euskal Herria. E-giz bep bloaz e oa bet pedet Emgann da vont du-hont, hag e-pad tri devezh ez eus bet tu d'un douennad a Vreizhiz da gelaouin Katalaniz, Galisianiz, Kanariz, Euskariz, Okitaniz, Nikarag-wiz, hag all diwar-benn ar stourm a-zieubidigezh vroadel ha sokial e Breizh.

Tro hon eus bet neuze da zisplegañ petra oa e gwirionez an demokratelezh e bro «gwirioù mab-den» ha da aozan ar c'hengred etrebroadel gant ar brizonidenn bolitikel e Breizh.

Darempredoù Etrebroadel Emgann



Dileurid Emgann

Euskadi

Vingt prisonniers en grève de la faim

Depuis le 1er novembre, vingt prisonniers politiques basques se sont mis en grève de la faim illimitée dans les prisons d'Hego Euskal Herria et de France. Cette grève de la faim s'inscrit dans la démarche entamée il y a trois ans pour le rapprochement des prisonniers dans des prisons proches de leurs lieux d'origine.

Aujourd'hui, le nouveau contexte politique, marqué par les trêves des deux organisations armées n'a permis aucun rapprochement ou résultat significatif en ce qui concerne le traitement quotidien des prisonniers. C'est pourquoi le collectif a entamé cette nouvelle action.

Le collectif des prisonniers appelle «tous les citoyens basques, et spécialement les partis politiques, syndicats et autres acteurs sociaux, à multiplier les actions en faveur de la défense des droits des prisonniers politiques basques».

Il exige la libération de tous les prisonniers politiques basques afin qu'ils participent à la construction nationale avec l'ensemble de la société basque. Il réclame également la fin de la dispersion, le statut de prisonnier politique, la liberté pour les prisonniers malades et les libérables conditionnels, ainsi que l'arrêt des extraditions et des expulsions.



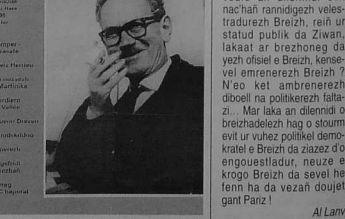
Internazionalista Eguna 99. Prof ar «makia»

Al Lany hag Euskadi

War un darvoud eus argerzh politikel nevez Euskadi, avat, eo e felle din sachañ hoch ewezh. Hini Udabitzta, bodadeg ar c'hrouñ, lojet d'an 18 a viz Gwengolo e Bibò, gant 1,778 diennad euskarat deul eus ar 7 provins. En o youl da sevel o bro diwar gwirvoudoù politikel, sevenadurel ha melestradurel leiseurt, ez eus lelet dezho lamman o nerzhioù adal enenenn an demokratelezh, buhez ar c'hrouñ. Gouzout a ouzer eo ramnet bro Euskadi etre seizh provins, sujet e meur a zoere da Stadoù Spagn ha Bro-C'hall, nac'het outo o departamant, anavezet evel kumuniezh emren pe c'hoazh evel rannvro a-ziforc'h... Dreist d'an holl skouhoù-se o deus embannet en o disklêriadur politikel ez int mennet da «sevel broad ha demokratelezh Euskadi, gant hec'h sevenadurioù, da reiñ buhez da Euskadi e-touez ar broadoù ha war an dachenn etrebroadel».

An akt a zisenidigezh euskarat-mañ, an dae ouzh an Istor hag ouzh ar Stadoù gwaker unvroedek a zo lalvoudus evdomp-hi Bretoned ivez. Pa'vat e vezer amañ, douzet pe zaoust, etre l'asou-krouñ galkoudoù politikel ha melestradurel Paniz ha n'eus gouezet den pelloc'h da c'roc'hañ skoulin hor sijeudigezh d'o hollveit. Buhez politikel Breizh, gant he zammoù emgannou ar pennoù war ar marc'had, a zo peursujet da zivizoù politikel o strolladoù bras panizan, gall hag enepbrezhat penn-kil-ha-troad. Peursujet p'oez a c'hall Yann Dileurid kazut e-skourz mammoù politikel ha mediael politikerezh Bro-C'hall ? Peursujet foeltr four a ra ar re-mañ gant hor bro hag hor yezh pa'z eus a-dreñv dezho daou gantved a sklerijenn dispac'hel gall ? «Krouet eo bet an den hollvedel gant an Dispac'h Gall» emezo. Ya, setu en e sav an den hag ar skouer hag ar yezh ! Setu sujet an stud er provinsioù, trevadennet an ispolitiou en anv o skouer hollvedel. Gant hec'h holl bompadoù, ha douzet d'ra e van, he deus graet avat an impaleoriezh c'hall freuz-stal a-greñn. Lamm d'ar c'hion hollvedel gall !

Ha ma vefe ar Bretoned ivez «m'aez al lezenn» ? Mar sav'ent o bodadegoù politikel ha sevenadurel en disijudigezh ? M'en em vodfe an diennid evit nac'hañ rannidigezh velestradurezh Breizh, reiñ ur statur publik da Ziwan, lakaat ar brezhoneg da yezh ofisiel e Breizh, kensevel emrenez Breizh ? N'eo ket ambonezhezh diboiel na politikerezh fall-zi... Mar laka an diennid o breizhadegelz hag o stourm evit ur vuzeh politikel demokratelezh Breizh da zavez o engouestadur, neuze e krogo Breizh da sevel he fenn ha da vezan doujet gant Paniz !



Al Lany

Biodiversité, ethnodiversité : même combat !

Thierry SALLANTIN

La diversité du monde concerne la multiplicité des espèces animales et végétales au même titre que la multiplicité des cultures humaines, laquelle se traduit, entre autre, par une grande diversité des langues. En effet, chaque langue est l'expression d'une civilisation particulière, à un niveau si intime que la meilleure des traductions n'arrivera jamais à transmettre dans toute sa finesse les valeurs que la langue porte à une civilisation définie. C'est pour cela qu'une langue qui disparaît est une perte aussi irréparable que une espèce animale qui s'éteint : une langue est un trésor de sagesse qui doit être conservé coûte que coûte en tant que pièce essentielle du patrimoine mondial (world heritage). Qui ne connaît pas la fameuse phrase de l'écrivain africain Amadou Hampaté Bâ : «Un vieil homme qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle» ? Les civilisations de tradition orale sont ainsi les plus menacées et il importe de les protéger au plus vite.

Dans cet ordre d'idée, le combat pour la défense de la nature (biodiversité) ne peut être séparé du combat pour la défense de toutes les civilisations (ethnodiversité), qu'elles soient grandes ou petites. Toutefois, du point de vue scientifique, il est urgent de protéger les petites civilisations pour trois raisons :

- D'une part, parce que nombre d'entre elles sont en voie de disparition et devraient être inscrites sur une liste rouge, comme le fait l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (créée en 1948) pour les espèces en danger.

- Ensuite parce que l'art de vivre de ces petits groupes humains est une source féconde d'inspiration pour comprendre comment nous pourrions réinventer nos sociétés, écologiquement dans l'impasse, vers un mode de vie «supportable» (ou soutenable) pour les équilibres naturels, garantissant la place nécessaire à l'épanouissement du maximum d'espèces sauvages. Cela va évidemment à l'inverse de notre mode de vie occidental actuel, gaspilleur de ressources, instable car esclavé du mythe du «toujours plus». Ce qui se traduit par l'augmentation éternelle ou «développement» alors que par définition aucun développement ne peut être durable, seul peut l'être l'«enveloppement» ou art de vivre dans la stabilité. Il faut être borné pour ne pas s'apercevoir que l'Economie «moderne» s'expose à une impossibilité physique à moyen terme. D'ailleurs, utiliser le terme «civilisation» pour qualifier ces cultures monétaires est impropre parce qu'il fait référence à la ville (civis). Le concept récent de «civilisation» conviendrait mieux à ces «sociétés sans Etats» définies par Pierre Clastres.

- Et pour finir, parce que leur plurimillénaire expérience vécue de l'écologie propre aux biotopes dans et desquels elles vivent, expérience de surcroît heureuse car elles offrent l'abondance et la tranquillité d'une harmonieuse autarcie, sans même que la notion de «travail» (trépalium) ait un sens (observateurs de Marshall Sahlins et Jacques Lizot), font de ces ethnies des expertes en connaissance de la biodiversité. La perte de l'ethnodiversité du monde devient donc la perte de la connaissance de la biodiversité. Dou la multiplication récente des recherches en ethno-science, par exemple en ethnobotanique ou pharmacopée. Dénomons les raisons basement utilitaristes et matérialistes de ces recherches menées dans l'urgence, avec parfois le sponsoring de grands groupes pharmaceutiques et le

conisme propre aux industriels qui estiment que «ces peuples vont bientôt disparaître, tant pis, l'essentiel, c'est de percer leurs secrets avant la mort de tous les chamanes, pour exploiter les principes actifs de leurs plantes». Ce «biopiratage» est d'ailleurs dénoncé par plusieurs peuples autochtones d'Amazonie.

Notre combat devrait simplement reposer sur cette exigence éthique : la biodiversité et l'ethnodiversité doivent être protégées par elles-mêmes, loin de tout machiavélisme utilitariste. La nature est belle en soi, non parce qu'elle recèlerait des substances miracles encore inconnues qui cadrieraient les médicaments de demain. Pour les mêmes raisons éthiques, il est impératif d'empêcher l'extinction du pluriel des peuples et de leurs spécificités. C'est dans l'esprit des «Droits de l'Homme» de respecter les «Droits des peuples» à persévérer ou non

(comme ils le désirent) dans leurs traditions et leurs façons propres de choisir leur sens de l'Histoire. Les peuples doivent être libres de choisir l'idéal de la stabilité et de la permanence (mode de vie écologiquement durable par définition) ou l'idéal des changements imperceptibles, plutôt que celui propre aux «Blancs», et donc clairement ethnocentrique et colonial. L'idéal de ne voir l'Histoire que comme une évolution linéaire censée être non seulement implacable, mais encore en voie d'accélération.

Orguel du pseudo «universalisme» dont se targuent les Occidentaux...

Thierry Sallantin, ethnologue, association de protection de la nature «Le Pou d'agouti», BP 134, 97393 Saint Laurent du Maroni cedex, Guyane française

Jospin aux Antilles

«L'indépendance c'est la régression» Et la dépendance ?

Le premier ministre français effectuait un voyage officiel dans deux territoires américains sous dépendance française : Martinique et Guadeloupe, du 17 au 30 octobre dernier. Un voyage qui s'annonçait officiel en raison du climat social très lourd qui y règne depuis longtemps. A ces tensions s'ajoute le contexte politique très particulier, avec une présidence du Conseil Régional de la Guadeloupe RPR et un président indépendantiste, Alfred Marie-Jeanne à la Martinique.

Ce dernier avait déclaré avant l'arrivée de Lionel Jospin qu'il ne se rendrait pas à l'invitation officielle à la résidence du président de la République et le mépris du premier ministre français. Très irrité, Lionel Jospin a insisté qu'Alfred Marie-Jeanne avait le soutien des conseillers régionaux RPR.

Visiblement il était pourtant plus à l'aise en Guadeloupe en compagnie de Lucette Michaux-Chevry (RPR). Il devait alors s'en prendre au syndicat USTG (Union Générale des Travailleurs de la Guadeloupe), centrale indépendantiste qui mène la lutte sociale dans l'île. Son leader, Gaby Clavier, avait appelé les travailleurs guadeloupéens à la grève générale et à l'organisation de barrages afin de paralyser l'activité de file lors de la venue du premier ministre français. Ce dernier reprit les arguments bien connus des colonialistes : «Les Guadeloupéens sont majorus, citoyens, cultivés. Ils savent décider eux-mêmes. Ils n'ont pas besoin de la France à penser». Curieuse conception de la démocratie à la française, quand on voit le même personnage déclarer la veille en Martinique qu'il s'est choisi un président de Région indépendantiste, que l'indépendance conduit «à une régression économique et sociale»...

Il est reparti en France après avoir annoncé quelques mesures en faveur des producteurs de bananes et le renforcement des effectifs de police. Au plan politique, il s'est par ailleurs engagé à faire évoluer le statut des D.O.M. (Département d'Outre-Mer) en envisageant de leur permettre d'avoir des relations économiques directes avec leurs voisins des Caraïbes. A travers ses propos, on devine la volonté de l'état français de maintenir le statu quo qui consiste à maintenir ces départements sous perfusion.

Les militaires qui y sont affectés par la France servent essentiellement à permettre à ces peuples colonisés d'acheter des produits venant de la métropole, au lieu d'aider à la construction d'économies indigènes durables. D'où les taux de chômage record, 30,5% en Martinique et 28,8% en Guadeloupe. La Martinique compte plus de 26 000 Millistes sur une population de près de 400 000 habitants et la Guadeloupe en compte près de 23 000 pour 436 000 habitants.

La reconnaissance de l'existence des Peuples de la Caraïbe façon Jospin ne suffira pas à calmer les esprits et à répondre à la revendication de plus en plus radicale des indépendantistes locaux. Elle ne suffit déjà plus aux présidents des trois Conseils Régionaux, Alfred Marie-Jeanne le Martiniquais indépendantiste, Lucette Michaux-Chevry la Guadeloupéenne RPR et Antoine Karam le Guyanais PS, qui se sont réunis la veille de l'arrivée de Jospin pour réclamer ensemble le droit à plus de responsabilités.

Après avoir été contraint d'accorder un statut spécial à Kanaky (Nouvelle Calédonie), d'envisager une certaine autonomie pour la Polynésie, la France pourra difficilement continuer à ne pas tenir compte de la prise de conscience nationale qui se renforce parmi les peuples de la Caraïbe qui sont encore sous sa domination. Toi ou tant elle accordera un statut d'autonomie comme remède miracle contre l'indépendance, avant d'être forcée de reconnaître que là-bas non plus, ce n'est pas la France à décider et d'accepter l'indépendance de ses dernières colonies d'outre-mer.



Alan Heusaff

Né le 23 juillet 1921 à Saint-Yvi (Cornaouelle). Per Alan Heusaff commença sa carrière comme instituteur en 1941-1942 mais s'engagea aussi de très bonne heure dans le mouvement breton. Il participa des 1938 au «Kadervenn» (silon de combat), groupe paramilitaire créé par Célestin Lainé puis, pendant la guerre, au «Service spécial breton» également dirigé par Célestin Lainé et, à partir de décembre 1943 et jusqu'en avril 1945, à la Bezen Perrot. Il vécut en Allemagne de 1945 à 1951 comme travailleur manuel, puis étudiant et enseignant à l'Université de Marburg, avant de gagner Galway en Irlande.



Maré à une Irlandaise, dont il devait avoir six enfants (Kintilla, 1954, Niamh, 1955, Anna, 1957, Eoghán, 1959, Endson, 1962 et Diarmuid, 1968), et parlant bilinguement l'irlandais et l'anglais, il fit carrière comme technicien dans les services de la météorologie nationale irlandaise à Dublin. Son épouse et lui furent des militants actifs de la langue et de la culture irlandaise au sein d'Aras Conradh na Gaeilge. Lorsqu'il prit sa retraite en 1986, il alla vivre avec sa femme à An Spidéal, localité de langue gaélique située à l'ouest de Galway. Il est décédé à l'hôpital de Galway le 3 novembre 1997. Ses obsèques ont eu lieu à An Spidéal le 6 novembre.

Excellent bretonnant, Alan Heusaff donna au cours de sa vie de très nombreux articles à des revues bretonnes pendant et après la guerre, dont la revue littéraire Al Liamm. On lui doit aussi une traduction en breton de l'œuvre de Friedrich Nietzsche *Alsa Sparach Zarathustra* (Ansi parlant Zarathustra) et un glossaire du breton parlé à Saint-Yvi. Alan Heusaff fit aussi paraître à Dublin de 1961 à 1972 une lettre d'information en anglais intitulée *Breton News*.

Alan Heusaff restera surtout connu pour son rôle très important dans le développement des relations inter-celtiques pendant près de 40 ans. Il fut en effet en 1961 un des fondateurs de la Ligue Celtique (The Celtic League) à Dublin. Cette organisation internationale s'est donnée pour but de «contribuer à la lutte des six nations celtiques pour obtenir ou renforcer leur pleine liberté (politique, culturelle, économique et sociale), particulièrement en «développant la coopération entre les mouvements nationaux de ces six pays», en «favorisant la prise de conscience des relations spéciales existant entre les peuples de ces six pays et l'esprit de solidarité entre eux» et en «faisant mieux connaître à l'extérieur leurs luttes nationales et leurs réussites». La Ligue Celtique fut présidée de 1962 à 1972 par Gwynfor Evans, président du parti national gallois Plaid Cymru et, pendant plusieurs années, député au parlement de Westminster. Le Breton Yann Faveré en fut durant de longues années un des vice-présidents. Alan Heusaff devait être l'inévitable secrétaire général de la Ligue Celtique pendant un quart de siècle, de 1961 à 1986, publiant un bulletin *Celtic News* ainsi qu'un volume annuel. En juillet 1973, *Celtic News* laissa la place à une revue trimestrielle, *Gain*, dont Alan Heusaff fut longtemps le directeur et rédacteur en chef (la revue *Camp* parait toujours, constituant un lien précieux entre les mouvements politiques des six pays celtiques). De 1986 à 1996, Alan Heusaff fut encore secrétaire de la branche internationale de la Ligue Celtique, fédérant les militants de la cause celtique dispersés à travers le monde, hors des six pays celtiques.

Skrid diwezhañ Alan Heusaff

Tiegezhioù Iwerzhonegerien : un enklask

Comhluadar - distaget evel 'colou-dar' - zo ur gevredigezh savet e 1993 evit bodañ ha harpañ an tiegezhioù zo o tesevel o bugale en iwerzhoneg. Er bloavezhioù '60 e oa bet savet un aozadur heñvel e bal e Dulenn. Goude ugent vloaz bennak e oa dizeriet dre ziouer a dud prest da ober war e dro. Koulskoude e oa tiegezhioù hag o doa ezhomm da vezañ Kennerzhed dre un emglev en o stivoù da ober iwerzhonegerien eus o bugale e-kreiz «mor ar saoneg». Kalz a sante ne oant ket barrek nemet e ch'alifent tennañ gounid eus skiant-prenañ ar re o doa sevenet un hevelenn mennañ.

E 1997 e stagas Maire Nic Ghiolla Phádraig, eus ar Greizenn Imbourc'h Skiantoù Kevredigezhel e Skolaj Skol-Veur Dulenn gant un enklask e-touez izili *Comhluadar* e sell da c'houzout penaos e raent evit sevenn o mennañ ha diskoulmañ o c'hudennoù. Daou vloaz 'zo na oa c'hoazh nemet daou skourr, unan e Dulenn, egile e Corcaigh, div gêr ma 'z eo niverus a-walc'h an tiegezhioù iwerzhonegerien evit ma ve aes a-walc'h o lakad da gejañ, da gemer perzh a-gevret e triadoù, abadennoù, dihedoù h.a. Ne oa neuz nemet 176 tiegezh en aozadur. D'ar re-se e voe kaset un toullad mat a c'houlennoù, 114 anezha respontas, darn o reiñ diskulmañ ar ruz ivez. Niver keitat ar vugale dre diegezh oa 2,85, o oad keitat 11,67 met e div drederenn eus an tiegezhioù-se e oa an holl vugale dindan 13 vloaz.

Ret eo merkañ mat da gentañ ez eus anv hepen eus an izili a oa e 1997 e *Comhluadar*. Abaoe ez eus emezelet ouzhpenn 100 tiegezh all ha savet daou skourr all. Kalz tiegezhioù a chom c'hoazh hep emezelañ. An dregantadoù a vo meneget a c'hallfe eta bezañ disheñvel ma vije bet gallet astenn an enklask d'ar vro a-bezh. Koulskoude e kan d'an enklaskerezh e oa talvoudus reiñ da anaout d'an iwerzhonegerien disoc'hoc'h he labour pa 'z eo ar wezh kentañ d'ur seurt imbourc'h bezañ bet kaset da benn. Ermañ-hi e soñj ober c'hoazh un dez-rann pizh eus ar respontoù. Amañ ne vo roet nemet ar stivoù penezusañ ha daoust pa se e vo gwall vorodus moarvat kement a dregantadoù.

Goude ma 'z eo disheñvel-mat saviad an tiegezhioù brezhonegerien diouzh hini an iwerzhonegerien e vo talvoudus emc'hañs d'ar re-se gouzout penaos e klask ar re-mañ diskoulmañ o c'hudennoù. E dalch gant hor c'hen-vroiz yaouank emañ dazont hor yezh. Mat e vefe eta ma rafe Arseliva ar Brezhoneg un enklask heñvel e-touez an tiegezhioù brezhoneg ? M. Nic Ghiolla Phádraig zo bet harpet gant aozadmoù all, da sk. Ensavadur Yezh-honiezh Iwerzhon evit divzout ar goulennoù da ober, ha gant *Comhluadar* evit-just. Abaoe daou vloaz e vez roet skoaziadoù d'ar aozadur gant ar gouarnamant, pezh en deus roet tu da c'hopañ un den evit tuta izili. Krouiñ skourroù nevez, o lakad d'en em zarempeidiñ, reiñ harp dezho da azañ kejadennoù, evel festoù da Ouel an Hollsent ha da Nedeleg pe triadoù da welout mereunioù, kreizennoù arz h.a.

Endro-yezh ar gerent a-raok en em anavezout

60% eus ar mammoù hag hogas kement-all eus an tadoù a oa barrek war an iwerzhoneg kent dezho kejañ, tra ma oa 30% all barrek evit ar pep brasañ eus divizoù ar vugale. En holl diegezhioù e oa unan da vihanañ gouest da gomz mat ar yezh goude ma oa nebeutoc'h eget 1/3 anezho hag a oa bet desavet en un endro iwerzhonek pe divyezhek.

An darn vrasañ o doa pleustret skolioù ma vezent kelennet e saoneg ne oa c'hoazh neuz nemet un nebeut skolioù holl iwerzhonek. War-dro an hanter a oa aet d'ar skolioù-hañv er Gouezele, ha kement-all a oa bet izili eus kevredigezhioù iwerzhonek 50% eus an tadoù ha 60% eus ar mammoù o doa studiet ar yezh e skolioù trede derez.

Dre levezon o zud-int, ar skol, ar Gouezele, ha goude e 15% eus an degouezhoù dre hini o friedoù (pe kevelid) e oant deuet da gemer perzh en emsav iwerzhonek.

Goulennet a vo ouzh pep hini, tad ha mamm, diouzh e du hag en e oa bet kement en o implij eus ar yezh etre «a-raok» ha «goude» dezho kaout



bugale. A-raok e veze komzet reoliak gant 60% anezho met ne oa nemet 39% a zegouezhas dezho priediñ gant iwerzhonegerien «reoliak» evelto. Hogzik 50% o doa kejet an eil ouzh egile en un endro gouezelek. Tamm-ha-tamm e oant deuet da reiñ muioc'h a bouez d'ar yezh en o darempredoù, met 53% a rae c'hoazh implij aliesoc'h pe hepen eus ar saoneg. Goude ma oa bet ganet ar c'hentañ bugel ez eas war greskiñ niver a rae a rae peurliesañ pe hepen gant an iwerzhoneg, hag int o klask reiñ ar skouer vat.

Eus ar steuñvri d'an erouñt

25% eus ar c'houlennoù o doa divizet a-raok dimeziñ sevel bugale en iwerzhoneg, 38% o doa goulennet kuzul da gentañ.

Tra ma felle da 42% e vije iwerzhoneg hepen an o zi ne oa nemet 28% o doa sevenet ar mennañ-se. Dre vras e oa muioc'h a saoneg en implij eget na oant en gortoz, met an 20% a felle dezho e vije muioc'h a iwerzhoneg eget a saoneg a oa deuet a-benn. A-hend-all e oa kement ha kement eus an div yezh e 30% eus an degouezhoù ha muioc'h a saoneg eget a iwerzhoneg e 22%.

Ar vugale hag o implij eus an iwerzhoneg

War-dro an hanter eus ar vugale a oa an iwerzhoneg o yezh kentañ. Met da vare an enklask ne oa nemet un drederenn anezho hag a oa aesoc'h dezho komz ar yezh-se eget ar saoneg, an darn vrasañ o vezañ barrek ken mat ha ken mat war an div yezh. Dre vras e respontont d'o zud an hevelpezh ma vez komzet outo. A-hend-all e komz 44% anezho iwerzhoneg

gant bugale all an ti, 47% gant o c'henskolidi er Gaelscoliaanna. 28% gant o c'hendirvi. N'eus nemet 6.5% a c'hall en ober gant bugale emezeien.

E peseurt degouezhoù, ma vez ar vugale a-gevret gant o zud, e roent gant ar iwerzhoneg kenetrezo ? C'hoarvezout a ra dreist-holl o lavarout pedennou, pa vezont gant o fredou, o c'hoari, o vont da bourmen pe d'ober triadoù. Heverk eo e vez div wech aliesoc'h pa vez ar gerent o c'hoari ganto eget o tisplegañ kontadennoù dezho.

Evit a sell ouzh komz iwerzhoneg ouzh ar vugale pa vez tud all na ouzont ket ar yezh-se er gompagnonezh, graet e vez gant 44% eus ar mammoù ha gant 51% eus an tadoù, daoust ma ne zeu ket ken aes ar yezh gant ar re-mañ dre vras.

Unan eus ar c'hudennoù diaesañ eo kavout tud da ober war-dro ar vugale ha gouest da gomz ganto en iwerzhoneg pa 'z a ar vamm kouz hag an tad o-daou eus ar gêr da c'houñt o boued. Se a c'hoarvez ar gêr da c'houñt o deiz : 52% eus ar mammoù zo gouest leizh an amzer. Padal, diaes-tre eo kavout evezhoen da ziwall bugale ha diaesoc'h c'hoazh kavout anezho hag a oar a-walc'h a iwerzhoneg.

Gwarderezhioù zo met div drederenn anezho n'eus enno nemet saoneg. Evit an drederenn all, skolioù-mamm iwerzhonek pe divyezhek int. Harp e vez roet ivez gant tud-nes, gouest mui pe vu da gomz iwerzhoneg, e 43% eus an degouezhoù. Met n'eus ket gwelloc'h eget ar gerent evit diogeliñ ur c'hendalc'h en implij ar yezh. Setu perak ivez e tibab 20% eus ar mammoù ha 4% eus an tadou chom hep mont eus ar gêr da labourat.

En ur pennad all e vo gwelset petra a vez graet evit barreakat ar vugale war an iwerzhoneg, peseurt roll eo hini ar skolioù er gefridi-se, pegen talvoudus eo *Comhluadar*, peseurt faktorioù eo emsavus pe skolioù da sevenidigezh ar mennañ, ha peseurt kentelloù a c'haller tennañ eus disoc'hoc'h an enklask.

A. Heusaff

Celtic league internet site :
<http://www.manxman.co.uk/cleague/>
 e-mail General Secretary :
 b.moffatt@advsys.co.im
 e-mail Assistant G.A.
 m.kermode@mcb.net

Kendalc'h Keltiek Etrebroadel 2000

Bude (Kerne-Veur) 24-29 ebril 2000 - Adsav Keltiek (daved ar milved nevez)

Priz : £60 evit ar re vras, £40 evit reoù yaouank (7/17), £20 evit 3/7, digoust evit bugale dindan 2 vloaz, evit predoù, kafe, te, pourmenadennoù, abadennoù, kendalc'h. Lojez ouzhpenn e B&B pe Ostaleri.

Contact : celtcong@bretagnenet.com
 Kendalc'h Keltiek, 5 straed Berlioz, 29600 Plourin Montrouleuz.
Kendalc'h Keltiek Etrebroadel :
<http://www.indigo.ie/egtc/celtcong/cc-home-br.html>
Ezel eo eus un aozadur etrebroadel, enni c'hwec'h bro : Breizh, Iwerzhon, Kembre, Skos, Manav, Kerne-Veur.
Kelou e teir yezh : Breizh, British language, Français.

Tachenn web Breizh Kembre

Bienvenue sur le site de Bretagne-Pays de Galles

L'association regroupe :
 - des comités de jumelage avec le Pays de Galles,
 - des particuliers, des associations s'intéressant au Pays de Galles.
 L'adhésion offre des réductions sur certains voyages par Brittany Ferries (B.A.I.).
 L'association regroupe les efforts des comités de jumelage de Bretagne à 5 départements avec le Pays de Galles et de tous les particuliers et associations œuvrant avec ce pays.
 Nouveau bureau : Michel Garsmeur, président, Jean-Pierre Vincent, trésorier, Secrétaires : Loïk Chapel et Gabriel Maubian. Membres du bureau : Mme Rayssac et Yann Gestin.
 Des informations sont disponibles en **langue française** et en **langue bretonne**.
 Sites amis : <http://www.wales.gov.uk/assembly.dbs>

Modes et costumes de Bretagne

Dessins de R.T. Creston

Édité par Kendalc'h à l'occasion de son 50ème anniversaire

L'ouvrage proposé rassemble 290 planches peintes par René-Yves Creston, entre 1942 et 1946, qui présentent l'ensemble des modes de Bretagne à cette époque.

Né en 1898, René-Yves Creston a reçu une formation artistique aux Beaux-Arts à Nantes, puis à Paris. Au début des années 1920, il a couru les pardons, les fêtes, les marchés, tous lieux où il a pu croquer la variété des costumes existant encore en Bretagne.

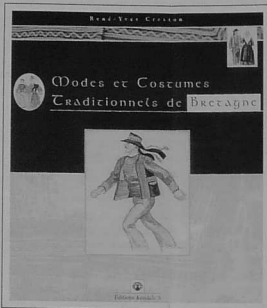
Puis, d'autres centres d'intérêt l'ont retenu : sa participation essentielle au travail des Seiz Breur, regroupement d'artistes désireux de moderniser tout autant la représentation de la Bretagne traditionnelle que les arts décoratifs bretons ; ou bien sa passion pour les hommes de

guerre qui l'a conduit à participer à des campagnes de pêche à Terre-Neuve, à accompagner une expédition du commandant Charcot en 1933.

En 1942, il projette avec l'éditeur briochin, Louis Baret, la réalisation d'un ouvrage d'ensemble sur ce sujet. Fondé en grande partie sur les croquis des années 1920, le travail fut achevé en 1946. Mais la mort de Louis Aubert, puis les coûts de réalisation à l'époque n'avaient pas permis à l'ouvrage de voir le jour. Le voici enfin publié.

Règlement par chèque bancaire de 490 F à l'ordre de Kendalc'h, 12, rue Nationale, BP 20, 56250 Elven Bretagne (F).

Tél. 02.97.53.31.35. Fax : 02.97.53.30.44.
Internet e-mail : Associationkendalc'h@wanadoo.fr



Un guerrier Dakota

de James Weddel

A.I.S.I.A. (Association d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique) regroupe plusieurs personnes désireuses de se faire l'écho des luttes des peuples autochtones et particulièrement des Amérindiens.

Cette association a participé à l'édition du livre-témoignage de James Weddel, intitulé «Un guerrier Dakota». Il y retrace le combat au quotidien contre l'injustice et le racisme et les conditions de détention de cet indien condamné à 95 années de prison. Il est en vente 75 F auprès de l'association ainsi qu'en téléphonant au comité Emgann Menez Are (02.98.68.77.22).

L'association a un autre projet : assurer la traduction française du livre de Léonard Peltier, le plus ancien prisonnier politique du monde, incarcéré depuis 1975. Elle édite aussi un bulletin d'information bimestriel, «Heyoka», dont le prix de l'abonnement est de 80 F pour l'année (100 F en soutien) et 50 F pour les chômeurs et étudiants).

A.I.S.I.A. BP5. 29910 Treguennec.

Mémoire d'une centenaire

Adèle Denys

«Je suis née dans l'autre siècle...»

Texte en gallo et en français

Un témoignage exceptionnel et pertinent d'une observatrice curieuse et lucide qui a traversé le siècle de part en part sans avoir jamais quitté son village de Bazouges-la-Pérouse, aux confins des pays de Fougeres et de Combourc.

Non seulement elle raconte les faits, mais elle a aussi fidèlement enregistré les paroles et les sentiments de toute une époque. Ainsi ces journaliers agricoles qui, voyant arriver les premières machines dans les champs, furent heureux du progrès qui soulageait la dureté de leur tâche, mais ils pensèrent tout de suite, comme ils disaient, «que celles-ci viendraient un jour leur prendre le pain des bras».

Ce témoignage, elle ne pouvait l'écrire que dans sa langue, le gallo, parlé dans toute la Haute-Bretagne. Elle souhaitait cependant témoigner pour le plus grand nombre, aussi a-t-elle ré-écrit en français tous ses textes.

Editions Kerig - 12 rue du Pré de la Lyre, 35550 Gévelze. Tél. 02.99.69.03.17.

«L'idéologie de l'ennemi»

Mes chers camarades,

veuillez trouver ci-joint un chèque de 200 F pour mon réabonnement à «Combat Breton». Ce combat que j'ai mené pendant 60 ans pour l'Indépendance de mon Pays, et qu'aujourd'hui ma santé et mon âge ne me permettent plus de continuer comme il le faudrait.

Il me reste à aider financièrement nos prisonniers, avec une pensée particulière pour Denez, Fliou auquel j'adresse toute mon amitié.

Je ne suis pas adhérent à Emgann, et pourtant votre lutte pour l'indépendance est la mienne, mais je ne puis comprendre que des combattants bretons, joignant à leur idéologie, celle de l'ennemi :

Socialisme, Démocratie, Gauche, Droite, République et j'en passe, sont des termes vides de sens, que la propagande française par l'intermédiaire de ses médias nous rabâche à longueur de journée depuis une soit-disante victoire, qui, en fait, fut celle des Américains. Ceci permet l'alternance politique, profitant à tour de rôle à des dirigeants de partis, plus ou moins véreux, exploitant la crédulité populaire à leur profit.

Hypocrisie du vainqueur qui n'hésite pas à massacrer des populations entières pour les dominer au nom de cette fameuse démocratie. République d'un autre âge, qui au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité pratique le Jacobinisme, ancêtre de l'impérialisme.

La Justice Sociale auquel vous êtes attachés, ainsi que tous les gens honnêtes, n'a rien à voir avec ce langage qui ne lui a jamais rien apporté.

Il est dommage que certains d'entre vous ne le comprennent pas, car l'Union, indispensable à notre cause, pourrait se réaliser autour d'Emgann. C'est au Peuple Breton de choisir le régime qui lui conviendra après l'Indépendance, mais c'est à nous de lui redonner celles-ci d'abord.

Penser et agir autrement, c'est faire le jeu de la France, qui règne en toute tranquillité grâce à nos divisions.

Comprenez-le enfin, et la victoire nous est assurée.

Ganeoc'h evit Breizh !

A. EON

C.U.A.B. : Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne

Vendredi 10 décembre 1999

Sport et identité bretonne

17h-19h : Librairie «Voix au chapitre», 67 rue Jean Jaurès - vente-dédicace du livre de Guy Caro, «Ce soir on vous met le feu», sur le foot, les supporters, les dirigeants.

20h : Maison du Peuple - Saint-Nazer. Conférence-débat avec Guy Caro : Sports et identité, avec Jacques Lhéritier : Fédérations, jeux interculturels, rencontres internationales.

Week-end de breton parlé à La Chapelle-Neuve

Un stage de breton parlé est organisé les 4 et 5 décembre 1999 à La Chapelle-Neuve (22) par Skol an Hanternoz. Il s'adresse à tous ceux qui apprennent le breton depuis plus d'un an. L'objectif des stages de Skol an Hanternoz est en effet de permettre aux stagiaires d'utiliser leurs acquis afin de pouvoir s'exprimer. La prononciation est également mise en valeur. Cours par petits groupes (3 niveaux sont prévus), utilisation du breton lors des pauses, repas et la veillée, rencontre possible d'habitants (pour le niveau supérieur).

Enseignant : Alain Tudoret, Steve Hewitt...
Durée du stage : du samedi 4.12 à 9h au dimanche 5.12 à 17h.
Prix : 400 F tout compris (350 F tarif réduit) (possibilité de prise en charge par la formation continue).

Renseignements et inscriptions : Centre de Découverte Forêt-Bocage («Ti ar C'hoajoù»), 22160 La Chapelle-Neuve. Tél. 02.96.21.60.31.

Ti ar C'hoajoù (Ar Chapel Nevez) Kinnig-labour

Bez emañ Ti ar c'hoajoù o klask un den dedennet gant ur gevrad implij-yaouank evit :

- Kelaouiñ an dud diwar oberiantzoù ar greizenn (natur ha sevenadur Breizh).
- Ober war-dro ar stlenneg.
- Brezhoneg komzet, lennet ha skrivet.

Kasit ul lizher en em ginnig hag ur CV e brezhoneg hag e galleg d'an Aotrou Maer. Ti-kêr. 22610 Ar Chapel Nevez.

Ti ar C'hoajoù «Ti ar C'hoajoù»

1. straed Rameau - 44000 Nantes
1. rue Rameau - 44000 Nantes
Breizh - Bretagne
Pg. / Tél 02.40.71.95.14.



Lundi : 17h à 2h
Mardi au samedi : 11h à 2h
Fermé le dimanche

Emañ Diwan o klask

- Ur c'helenner(ez) war Skiantoù ar vuhez hag an douar evit al lise.
- Erlec'hidi evit remplasiñ kelennerien ar skolioù (kentañ derez).
- Evit ar post-se :
- Aotrezh dret RET. Kevratet pe get gant an Deskadurezh Stad.
- Un implij-yaouank e gogo e miz Genver e skolaj Roparz Hemon, er Releg Kerhuon. Ober a raio war-dro ar skolaerien en diavaez eus an urvezhioù skol.
- Brezhoneger(ez) dre ret.
- Lizher ha C.V. da gas da : DIWAN - BP 147 - 29411 Landerne Cedex.

Sorciers de Bretagne

de Fanch Guillemin

Sorcier, devin, magicien... des mots qui sentent le soufre et suscitent intérêt ou défiance, depuis toujours. Dans ce numéro de Skol Vreizh, Fanch Guillemin évoque des faits historiques avérés, des anecdotes, des curiosités - ayant un rapport avec la magie - qu'il a glanés au fil de ses lectures, dans les archives, les livres anciens, les vieux grimoires.

Il nous propose donc une sorte de panorama de la sorcellerie en Bretagne. Des pratiques aussi vieilles que le monde qui perdurent aujourd'hui et témoignent de la crédulité des êtres humains.

Fanch Guillemin porte un regard amusé et connaisseur sur ce monde qui s'entoure volontiers de mystère. Il est vrai qu'en raison de son expérience d'illusionniste il était le mieux à même de nous démontrer que la magie a beaucoup à voir avec l'art de l'illusion et de la manipulation.

Skol Vreizh, miz Du 1998

20, rue de Kerscoff. 29600 Morlaix. Tél. 02.98.62.17.20. 20, straed Kerscoff. 29600 Morlaix. Fax 02.98.62.02.38.



Réponse à Thoré A.B.

Je me dois sans prétention d'éclaircir l'esprit, aussi étroit qu'il puisse paraître, de l'auteur de la lettre «Brezhoneg Oñsiel» paru dans le «Combat Breton» n° 166.

Cet écrivain aux arguments limités semble avoir signé Thoré A.B. on l'appellera donc ainsi. Il apparaît donc que Thoré A.B. dans sa critique du combat pour l'officialisation de la langue bretonne, aborde différents sujets sans les développer et en invoquant de faux arguments. Tout d'abord, pourquoi insulter le breton de langue «inter-cantonale» ? Dans ce cas, le français est aussi une langue «inter-cantonale» car il est parlé dans les cantons.

Voilà. Tout cela pour calmer ma colère, car cet inculte donne l'impression de se limiter à quelques arguments engendrés par des stéréotypes surannés, souvent argués par de bons citoyens refusant la différence ou le changement lorsqu'ils se déroulent trop près de chez eux. On applaudit la région qui acquiert une certaine autonomie (ex : le Nunavut) ou l'indépendance, on comprend les problèmes des minorités... à condition que ce soit loïn, assez loïn pour que cela ne porte pas atteinte à notre bon pays centraliste et «uniformiste».

Ceci n'est pas un discours d'un autre âge, mais bien une réalité. Avant d'écrire et de se ridiculiser par son ignorance, Thoré A.B. aurait dû s'informer sur l'histoire de la Bretagne (puisqu'il se dit Breton), et sur la politique actuelle menée par le gouvernement français à l'égard de la culture (histoire, la langue), de la vie politique (Bretons inquiétés pour divergence d'opinions), et de la vie sociale et économique en Bretagne. Je vais donc continuer «à pratiquer la chanson et le folklore bretons» (je cite), et lui à dévorer Charlie Hebdo.

L'inculte peut se réjouir, cela ne me gêne aucunement, mais qu'il me laisse militer pour une culture, un pays, sans me critiquer, même si ces revendications lui paraissent abstruses.

Jer, Louargat (22)

Réponse à ce monsieur «Bien-pensant» dérangé par la langue bretonne et ses défenseurs

J'ai pour ma part grandi en plein pays gallo, là où bien des gens ont oublié que la Bretagne a longtemps existé sans la France, composée avec par obligation et pourrait également se débrochetter sans. J'ai honte, ce ne sont pas les amalgames, privilèges, les procès d'intention et autres contrivances contenus dans cette lettre qui me font honte. Non, si j'ai honte, c'est en lisant ces mots : «signé : un breton autant que vous». J'ai honte d'avoir à fouler la même terre et à respirer le même air que ce Monsieur, si plein d'intolérance, de mépris et qui voudrait s'engager en donneur de leçon ! CECI n'est pas ma Bretagne ! Non, Monsieur, je ne suis pas comme vous !

Je me permets donc de remettre certaines vérités en avant afin, si je peux y contribuer un tant soit peu, que les enfants de Bretagne comme moi cessent d'avoir honte.

Si Emgann s'adresse bien souvent à ses compatriotes en français, c'est parce que nous, enfants de Bretagne, n'avons pas eu le choix. L'éducation nationale française, après une longue campagne de dénigrement et d'interdiction du breton, ne nous a jamais offert la possibilité, ne serait-ce qu'une fois, d'apprendre cette langue. Je me sens personnellement orphelin d'une partie de ma culture (et sachez-nous sommes légions en Haute-Bretagne) c'est à la France qui est coupable de ce méfait. Alors, ne me parlez pas du respect que l'on devrait avoir par rapport à la langue française.

Vous accusez Emgann de vouloir utiliser l'impôt de tous sans leur avis, nous accusant de ne pas dans ce cas être démocrates ! Que peut-on alors dire de cette France de laquelle vous êtes si fier lorsqu'elle prend, avec nos impôts, en charge les frais de défense du préfet Bonnet ou paye l'entretien de résidences de luxe pour les gens «en vue» gardés en résidence surveillée, parce que ces gens-là on ne les met jamais en cellule comme ceux qui ont volé pour se nourrir. Et ne me parlez pas de démocratie avant d'avoir lu les rapports d'Amnistie internationale, du FIDJI (Fond International des Droits de l'Homme) ou de la Ligue des droits de l'homme concernant les activités de la France.

Quant aux «effets déplorables sur l'opinion publique», ils ne sont toujours que le résultat de slogans non fondés lâchés par des individus systématiquement gênés par les idées nouvelles qui risquent de changer un tant soit peu leur petit quotidien. Oui, l'idée d'indépendance dérange, au même titre que celles de Gallée, Wallace, Luther King, etc. Tout n'est que question d'époque. Ce sont bien souvent les indépendantistes qui sont victimes d'intolérance et non l'inverse !

toire de la Bretagne (puisqu'il se dit Breton), et sur la politique actuelle menée par le gouvernement français à l'égard de la culture (histoire, la langue), de la vie politique (Bretons inquiétés pour divergence d'opinions), et de la vie sociale et économique en Bretagne. Je vais donc continuer «à pratiquer la chanson et le folklore bretons» (je cite), et lui à dévorer Charlie Hebdo.

L'inculte peut se réjouir, cela ne me gêne aucunement, mais qu'il me laisse militer pour une culture, un pays, sans me critiquer, même si ces revendications lui paraissent abstruses.

Jer, Louargat (22)

Vous permettez de sous-entendre que les autonomistes bretons sont tous depuis la seconde guerre des collaborateurs pour le moins et des nazis en puissance ? Vous qui donnez des leçons sur la tolérance, qu'il est beau votre raisonnement ! Est-ce que tous les chrétiens sont maintenant des inquisiteurs, des croisés ? Est-ce que tous les cyclistes sont maintenant des drogués ? Est-ce que tous les mangeurs de viande sont maintenant contaminés par la «vache folle» ? Il faut le croire sans hésiter si l'on s'en tient à des schémas de pensée aussi simplistes que les vôtres ? D'ailleurs, peut-être vous vous intéressez un peu plus à l'histoire de votre pays, vous saurez que les Bretons accusés d'affinités, après avoir fait le tour de Bretagne et des camps de prisonniers, ce sont retrouvés à 150 maximum. Si vous trouvez cela représentatif de tout un peuple, que dire des collaborateurs du régime de Vichy si fortement attachés à des valeurs qui sont restées ancrées dans cette France que vous aimez tant. Je rappelle que ce sont bien les Français, au cours de la période que vous mentionnez, qui ont amputé la Bretagne du pays de Nantes.

Pour ce qui est de nos «objectifs inutiles», qu'on donne l'information aux enfants de Bretagne, la possibilité de connaître notre histoire (la vraie), notre langue, notre culture et nous verrons si cela semble toujours aussi inutile. Monsieur, sachez que la liberté est un droit.

Il est toujours aisé de diviser la Bretagne en 2 parties : la haute et la basse. Il n'y a à mes yeux qu'une seule et unique Bretagne, de Clisson à Brest. Chacun à sa spécificité mais seuls les gens comme vous ont intérêt à ce qu'il existe des guerres de clocher afin que l'on ne puisse jamais «faire bloc». Là où vous êtes vraiment pas chanceux, c'est que les nouvelles générations n'ont que faire de ces vilages et que plus le temps passe et plus notre Bretagne apparaît comme entière, unie et indivisible.

Pour finir, je dirais que non seulement vous connaissez très peu l'histoire de votre pays, mais en plus les mal son présent. Vous affirmez ne connaître aucun bretonnant en Haute-Bretagne (ce qui ne m'étonne pas). Sachez que j'en connais personnellement un certain nombre, qu'il y a 8 écoles Diwan et la possibilité de prendre des cours du soir de breton dans presque toutes les villes de Haute-Bretagne. En attendant de vous y voir, je ne vous salue pas.

Signé : Yann ves Felger (Bro c'hallou) Un Breton qui ne sera jamais comme vous.

Dreiziatner 2000

- Golo gwenn gant erminoù du.
• Menti-chakod (10x18 sm (stumm ledanoch).
• E brezhoneg (gant ar mizioù ha deizioù en euskareg ha berbereg).
• Karnedig kumunioù Breizh gant kodoù (galleg-brezhoneg).
• 200 chomlec'h pouezus bed sevenadurel breizhek.
• Kartenn Vreizh.
• Taolenn ar c'hilometradoù etre kerioù pennañ Breizh.

Agenda 2000 en breton

L'agenda 2000 en breton de Skol an Emsav est paru.

Cette année, le format poche est légèrement agrandi (type chèqueur 13x18 cm), les noms des jours et mois sont trilingues (breton, basque et berbère). La couverture est blanche avec un fond d'hermines grisé.

Comme les années précédentes on pourra retrouver en fin de carnet multitude de renseignements liés à la culture bretonne et en premier lieu la liste des principales associations, médias et autres organisations du monde culturel breton (environ 200 adresses). Des pages utiles comme la carte de Bretagne, la grille kilométrique des distances entre les principales villes de Bretagne, le mémo pour rédiger les chèques en breton, le tableau des mutations de la langue bretonne. Dans le dernier carnet détachable de l'agenda sont répertoriées les communes des 5 départements bretons suivies de leurs traductions et codes postaux, et pour finir l'agenda un répertoire pour noter toutes les adresses personnelles.

L'agenda 2000 est en vente par correspondance au prix de 75 F franco à : Skol an Emsav, 6 rue Hoche, 35000 Roazhon-Rennes. Tél. 02.99.38.75.83.

18e Breizh a Gan

Festival chant choral breton.

Guingamp, 5 décembre 1999.

12 chorales, 600 choristes.

Cette manifestation annuelle a son prolongement dans le travail suivi d'une commission Chant Choral au sein de Kendalc'h (20 chorales), par des créations :

- Kan evit ar peob / Cantate pour la Paix. Chœur et orchestre (300 participants). 1992-1993. 12 concerts.
- Oratorio Morbihan / 250 participants. Chœur et orchestre. 1995.
- Création d'un Chœur Féminin de Bretagne 1994.
- Cantate Penn ar Bed 300 participants. Chœur et orchestre 1997.
- Création en préparation du 50e anniversaire Kendalc'h (an 2000).

Les cartes de vœux éditées par l'Entente Culturelle Bretonne

L'Entente Culturelle Bretonne a édité une série de quatre cartes originales en couleur. Réalisées par le dessinateur et affichiste Ar Roué, chacune de ces cartes de vœux est consacrée à un thème différent : la broderie, la danse, la musique et le monde celtique. On y trouvera bien sûr le traditionnel «Bloavezh Mat» mais aussi, au verso, de courts poèmes en breton sur la nouvelle année.

L'Entente Culturelle Bretonne, fondée en 1955, est une association dont le but est de mettre en œuvre ou de soutenir des projets culturels axés en particulier sur la langue bretonne. Entre autres choses, elle a fondé en 1988 le prix Hervé Le Menh, attribué chaque année à une personne active dans la sauvegarde et la diffusion de la culture bretonne. Adresser les commandes à l'ECB, 106 Chemin de la Côte du Moulin, 78620 L'Etang-La-Ville.



An Englev Sevenadurel en deus laeket da embann ur rummad a bevar chartenn-heioù azoet a-nevez, treset gant «Ar Roué». Pep kartenn a zo gouestlet, unan d'ar brodour, unan d'an dais, unan d'ar sonerezh, unan d'ar bed keltiek. Wamezhe zo bet laeket evel just ar «Bloavezh mat», met ivez war an tu-gir barzhonegoù ber e brezhoneg diwar-benn ar bloaz-vevez.
Triskell
Ra vo an Nevez-amzer evdoch ur bromesa
Ra vo an Haf evdoch un trech
An Diskar-amzer un douser
Hag ar Gouir ur peoc'h !
Añjela Duval

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ 150 F par an (pour la Bretagne et pays sous domination française) 170 F ailleurs - Soutien : 200 F minimum

Form with fields for Name, Surname, Address, and a note about faxing orders.

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Note fax : 02.96.44.09.24.

A SAMBLES

**appel aux femmes et aux hommes de Bretagne
pour un pouvoir politique breton**

Jamais peut-être on a autant parlé de la Bretagne. Pourtant, le peuple breton, lui, reste dépourvu de tout pouvoir de décision réel, ici, en Bretagne.

La Bretagne, sa culture, la langue bretonne, n'ont aucune existence légale. Un cinquième de notre pays est administré par une entité administrative qui nie notre identité, entraînant des conséquences graves pour notre avenir en tant que peuple, notamment sur le plan économique.

Le peu d'acquis linguistiques obtenus ces dernières années sur le plan scolaire reste précaire et le breton n'a aucune place dans la vie publique.

Nos campagnes continuent de se vider, le nombre de Bretons vivant de l'exploitation de leurs terres ne cesse de diminuer.

Le productivisme risque de causer des ravages irréversibles à notre environnement et le nombre d'exclus et de travailleurs précaires s'accroît.

Face à ce tableau, nous, Bretons, ne baissons pas les bras et affirmons qu'il faut lutter pour s'unir et construire un pouvoir politique breton afin que le peuple breton puisse enfin être maître de son destin, pour vivre, travailler et décider en Bretagne.

Il y a quelques mois, Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste, appelait à la **création d'une plate-forme électorale** devant servir pour :

1. la reconnaissance officielle du peuple breton,
2. l'officialisation de la langue bretonne,
3. l'unité territoriale,
4. l'impulsion d'une économie au service des travailleurs et non du profit,
5. la création d'une assemblée bretonne dotée de compétences dans les domaines culturel, économique, social et international.

Ces cinq points nous semblent suffisamment consensuels pour que toutes les composantes de ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement progressiste breton s'assoient autour d'une table pour en discuter. La Bretagne dont le peuple breton a besoin ne se construira pas avec des sigles et des organisations qui ne représentent qu'elles-mêmes, mais avec des femmes et des hommes responsables, solidaires et unis... pour gagner. Nous appelons donc à la création d'une plate-forme électorale large autour de ces cinq points, et nous engageons à lutter afin de créer les conditions possibles pour la populariser.

ASAMBLES. BP 612. 35306 Felger Cedex

Prisonniers politiques bretons

La mise au point d'Emgann

Suite aux interpellations et aux incarcérations effectuées par les services de police dans le cadre de l'affaire du vol d'explosifs à Plévin, le mouvement EMGANN fait la mise au point suivante :

- EMGANN est un **mouvement politique public** qui milite à visage découvert pour l'indépendance de la Bretagne sur le terrain des luttes culturelles et sociales du Peuple breton. Seul ou avec d'autres, notre mouvement s'est d'ailleurs régulièrement présenté aux suffrages des Bretons lors d'élections municipales, cantonales, législatives ou régionales. Son organe de presse, «Combat Breton», est un mensuel contraint aux mêmes dispositions légales et administratives que toute autre publication du même type dans l'Hexagone.

- EMGANN n'est d'aucune manière la «vitrine légale de l'Armée Révolutionnaire Bretonne», pas plus que l'A.R.B. n'est «la branche armée d'Emgann», contrairement à ce que veulent faire croire certains services de police et certains plunitifs qui déshonorent la profession de journaliste.

- EMGANN est totalement solidaire de ses militants actuellement incarcérés dans les prisons françaises : Denez Riou, Bertrand Grimault, Gérard Bernard, Alain Solé ainsi que de Richard Le Fauchoux et Annie Alexandre, également incarcérés pour soutien à des militants basques.

- EMGANN dénonce le pouvoir donné au juge d'instruction de mettre les militants concernés en détention provisoire pendant quatre mois avant leur première interrogation, sur la base de prétendus aveux démentis depuis par leur avocat.

- Pour EMGANN, les arrestations ne constituent qu'un rideau de fumée masquant l'incapacité de la police française à interpellier les véritables acteurs de l'affaire de Plévin.

En choisissant d'incarcérer des militants d'EMGANN, estimés et bien connus de tous, le pouvoir veut criminaliser l'idée d'indépendance considérée comme un délit d'opinion et entend faire peur à une jeunesse de plus en plus sensible au discours du mouvement indépendantiste en Bretagne.

En conséquence, EMGANN exige la remise en liberté de tous les prisonniers politiques bretons et appelle à la manifestation organisée par les comités de soutien le **4 décembre à Lorient**.

Pour EMGANN,

le porte-parole national, Gaël ROBLIN



GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom Micher / Métier Age / Oad

Chomlec'h / Adresse Tél / Pellg

A remplir à votre convenance / *Respontit diouzh ho c'hoant*
Da gas da / A envoyer à : **EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex**